Nations Unies

S/PV.7168



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7168e séance

Vendredi 2 mai 2014, à 15 heures

New York

Président :	M. Oh Joon	(République de Corée)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros
	Chine	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

14-31997 (F)









La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Navanethem Pillay, Haut-Commissaire aux droits de l'homme, et M. Adama Dieng, Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à Mme Pillay.

Mme Pillay (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil à propos de la crise au Soudan du Sud. La visite que j'ai effectuée cette semaine dans ce pays, accompagnée par le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, a fait apparaître une détérioration spectaculaire de la situation des droits de l'homme. La spirale meurtrière des règlements de comptes qui s'est installée dans le pays depuis quasiment ces cinq derniers mois semble avoir atteint un niveau d'intensité qui suscite les pires craintes au sein de la population soudanaise, renforcées par la perspective d'une famine à grande échelle provoquée par le conflit.

Il y a deux semaines, dans le sillage de la prise de la ville de Bentiu par l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, des centaines de personnes, pour la plupart des civils, y compris des personnes qui s'étaient réfugiées dans des lieux de culte et dans des hôpitaux, ont été pourchassées et tuées en raison de leur appartenance ethnique. Suite au massacre de Bentiu, une opération de représailles a eu lieu à Bor contre des personnes déplacées qui avaient trouvé refuge dans le complexe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Elle a fait au moins 50 morts, hommes, femmes et enfants, et de très nombreux blessés, dont deux soldats de la paix.

En début de semaine, M. Dieng et moi-même nous sommes rendus à Bor et avons rencontré des survivants qui nous ont raconté cette attaque et nous ont dit qu'ils craignaient être pris pour cible à cause de leur origine ethnique ou parce que perçus comme sympathisants de l'une ou l'autre des parties au conflit. Fort heureusement, l'intervention musclée des soldats de la paix indiens a empêché des centaines de personnes d'être tuées ou blessées.

La MINUSS a réagi de manière louable en ouvrant ses portes à quelque 80 000 personnes, les hébergeant et les protégeant du mieux qu'elle pouvait. Toutefois plusieurs chefs communautaires nous ont dit être terrifiés à l'idée de nouvelles attaques, ajoutant qu'ils souhaitaient être transférés de la base de la MINUSS et installés en lieu sûr. L'UNICEF signale que plus de 9 000 enfants ont été enrôlés dans les forces armées des deux camps. Trente-deux écoles ont été prises d'assaut par des forces militaires, et on enregistre plus de 20 attaques contre des cliniques ou des dispensaires. Des enfants ont également été tués dans les attaques aveugles que les deux camps ont menées contre les civils.

Depuis décembre, des violences ethniques ciblées ont ainsi été signalées dans la ville de Malakal et dans une douzaine d'autres localités plus petites à travers tout le pays, jusqu'à Djouba, la capitale. Les règlements de comptes sont désormais si fréquents que les massacres de Bentiu et de Bor pourraient bien être le déclencheur de nouvelles violences. Plusieurs des capitales de ces états clefs ont changé de mains à de multiples reprises depuis le début du conflit, soit à la suite de combats, soit après le retrait d'une des parties, laissant les civils plus vulnérables encore aux attaques.

Des éléments, issus de toutes les parties à ce conflit, ont appelé publiquement leurs partisans à traquer les autres groupes ethniques. Dans un triste écho aux événements qui ont conduit au génocide rwandais, les rebelles, suite à leur capture de Bentiu, se sont emparés ce mois d'une station de radio locale et ont exhorté leurs partisans à se venger, notamment en violant les femmes des autres communautés. Tout récemment, les médias nous informent que le gouverneur de la région des Lacs a déclaré, à un rassemblement de jeunes, le week-end dernier :

> « Aujourd'hui, pour nous, c'est œil pour œil, dent pour dent. Si on me frappe, je frappe : on ne pardonne pas. Si quelqu'un vous frappe plusieurs fois et que vous ne lui rendez pas la pareille, vous vous affaiblissez vous-mêmes. »

Ce type de déclarations de la part de hauts responsables alimente la violence. Le Président Kiir nous a dit qu'il haïssait la vengeance. Je l'ai exhorté à prononcer publiquement cette déclaration afin de porter un coup d'arrêt à la violence actuelle. Riek Machar a reconnu la nécessité d'une solution politique, déclarant qu'il « déteste la situation dans laquelle il se trouve » et qu'il est ouvert à des pourparlers de paix.

La catastrophe humanitaire imminente représente une très grande urgence. La saison des pluies a commencé, ce qui veut dire que la période de plantation est déjà à moitié terminée, et que le spectre d'une famine généralisée risque de ressurgir. M. Dieng et moi-même avons exhorté les dirigeants des deux camps à observer un cessez-le-feu de 30 jours pour permettre à la population de retourner dans les champs pour faire le plus de plantations possibles. Leur réaction a démontré à notre grand dam que ce n'était pas leur préoccupation dominante.

Le mois dernier, au Conseil, j'ai indiqué, s'agissant de l'impunité et du respect du principe de responsabilité, que la culture d'impunité ambiante au Soudan du Sud avait alimenté la violence actuelle et qu'il était absolument fondamental de mettre en place sans retard les capacités permettant au système judiciaire national d'établir les responsabilités et de punir les responsables. Ce n'est que par des mesures claires et résolues dans ce sens que l'on peut espérer mettre un terme à l'engrenage des massacres en représailles et rétablir le sentiment d'une communauté de destinées dans toute la population du pays.

Au cours de notre mission, M. Dieng et moi-même avons fait part de cette préoccupation au Président Salva Kiir et à cinq ministres détenant un portefeuille clef au sein de son gouvernement. Nous nous sommes également rendus à Nassir, où nous avons abordé la question des massacres de Bentiu avec le dirigeant de l'opposition, Riek Machar, l'ancien Vice-Président du Soudan du Sud, puisque les attaques ont été perpétrées par des forces associées au Mouvement populaire de libération du Soudan/Armée dans l'opposition, dont il est dirigeant. Le Gouvernement a dit qu'il enquêtait sur les massacres de civils de Djouba de la mi-décembre, et M. Machar nous a de même assuré qu'il enquêterait sur le carnage de Bentiu, ajoutant qu'il ferait de son mieux pour empêcher ses forces d'attaquer des civils.

Je salue ces engagements qui ont été pris de mener des enquêtes, mais comme je l'ai dit la semaine dernière à mes différents interlocuteurs, ces enquêtes doivent être indépendantes, transparentes et conformes aux normes internationales, et elles doivent progresser rapidement pour permettre l'adoption de mesures contre les auteurs présumés afin de rassurer une population civile terrifiée sur le fait que l'escalade de la violence ethnique ne continuera pas de s'intensifier.

Malheureusement, je ne suis pas convaincue que cela se passe ainsi. Je crains que les dirigeants du Soudan du Sud ne se soient murés dans un rapport de force purement personnel, et qu'ils ne se soucient guère ou pas du tout des souffrances épouvantables que cela engendre dans leur peuple. M. Dieng et moi-même les avons avertis qu'ils feraient inévitablement l'objet d'enquêtes internationales afin de déterminer la mesure dans laquelle ils ont eu connaissance des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par leurs subordonnés sous leur autorité et pourquoi ils n'ont pas fait ce qui était raisonnablement nécessaire pour empêcher ces crimes.

En ce qui concerne les négociations de paix, les pressions internationales ont eu un certain effet sur l'impasse à laquelle on était arrivé entre le Président Kiir et M. Machar. La semaine dernière, le Gouvernement, dans ce qui a été vu comme un geste de réconciliation, a libéré quatre prisonniers qu'il avait accusés d'ourdir un coup d'État. Lundi, les pourparlers de paix entre les parties belligérantes ont rouvert à Addis-Abeba, sous les auspices du bloc régional est-africain, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Et aujourd'hui, je crois comprendre que le Secrétaire d'État des États-Unis, John Kerry, a annoncé que les deux dirigeants avaient accepté de se rencontrer.

J'ai pu rencontrer à Addis-Abeba le chef de l'équipe de médiation de l'IGAD, le Commissaire de l'Union africaine chargé des affaires politiques et le Ministre éthiopien des affaires étrangères. L'IGAD insiste sur le déploiement rapide de la force de protection et de dissuasion projetée, qui permettra d'assurer la protection des équipes de contrôle et de vérification responsables du suivi de la mise en œuvre de l'accord de cessation des hostilités signé en janvier. Le chef de l'IGAD estime que cela permettra de « changer la donne », en réduisant la violence actuelle. En dépit de violations manifestes de cet accord par les deux parties, les équipes de suivi et de vérification n'ont enquêté sur aucune des violations signalées.

Comme me l'a rappelé l'Ambassadeur au cours de notre entretien, davantage de personnes ont été tuées après la signature de l'accord de cessation des hostilités

qu'auparavant. J'appelle le Conseil de sécurité à appuyer l'initiative de l'IGAD. Le déploiement de la force de protection permettra de sauver des vies à court terme. La force ne devrait être déployée que si elle dispose d'un mandat clair à l'appui d'un règlement politique du conflit.

J'ai également rencontré quatre membres de la commission d'enquête de l'Union africaine. Ils viennent de rentrer de leur premier voyage au Soudan du Sud, où ils ont rencontré des personnes déplacées et des victimes dans le cadre de leur mandat d'enquête sur les questions de responsabilité, de justice et de réconciliation. La commission aura besoin d'un appui substantiel pour pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat, y compris d'un personnel de secrétariat complet, répondant aux qualifications requises. Le Haut-Commissariat est prêt à appuyer la commission sur demande.

L'IGAD et les dirigeants régionaux sont tout aussi choqués par la situation que le reste du monde. Ils voient le conflit comme un bras de fer entre deux dirigeants pour le pouvoir politique et le contrôle des recettes pétrolières.

En ce qui concerne l'action et les recommandations de la communauté internationale, le Conseil est convenu en décembre que le nombre de Casques bleus de la MINUSS devrait être augmenté de 7 700 à 13 200. Toutefois, les pays fournisseurs de contingents n'ont toujours pas fourni quelque deux tiers des renforts prévus. Ils sont pourtant cruellement nécessaires. Je veux croire que les membres du Conseil feront tout leur possible pour veiller à ce que la MINUSS puisse compter sur des renforts complets de soldats de la paix, ainsi qu'un budget suffisant. Le plus jeune pays du monde a connu un long passé de souffrances. Son peuple compte sur le Conseil pour exercer son autorité afin d'assurer une solution politique rapide à ce terrible conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M[me] Pillay de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dieng.

M. Dieng (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président du Conseil de sécurité, l'Ambassadeur Oh Joon, ainsi que les autres membres du Conseil de m'avoir invité à faire un exposé au cours de cette séance.

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, nous a demandé, à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay, et moi-même de nous rendre au Soudan du Sud cette semaine suite aux récentes attaques barbares de civils commises dans la ville de Bentiu, dans le nord du pays, y compris dans des lieux de culte et des hôpitaux, et au sein d'une base des Nations Unies où se sont réfugiées des personnes déplacées, à Bor. Nous sommes très reconnaissants à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Hilde Johnson, et au personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de l'appui qu'ils nous ont apporté au cours de cette courte mais intense mission. Je bornerai mes observations aux éléments relevant de mon mandat.

Les violences qui ont éclaté le 15 décembre 2013, du fait d'une lutte pour le pouvoir, au sein du Mouvement populaire de libération du Soudan au pouvoir, entre l'ancien Vice-Président Riek Machar et le Président Salva Kiir ont rapidement dégénéré en des violences ethniques. Les récentes attaques violentes menées à Bentiu, dans l'État de l'Unité, et à Bor, dans l'État du Jongleï, semblent avoir modifié la direction prise par le conflit, et si de telles attaques ne cessent pas immédiatement, elles pourraient faire plonger le pays dans de graves violences qui pourraient donner lieu à une escalade incontrôlable. Dans la situation actuelle, nous voyons des éléments que nous pourrions qualifier de facteurs de risque de génocide et d'autres crimes atroces.

À Bentiu, plus de 200 civils d'origine dinka ont été massacrés et plus de 400 autres blessés, semble-t-il par les forces d'opposition alliées à l'ancien Vice-Président Riek Machar. D'après des informations fournies par l'ONU, les attaquants ont séparé les civils d'origine dinka de ceux d'origine nuer et ont ensuite exécuter les Dinkas et d'autres personnes qui, pour eux, appuyaient le Gouvernement.

À Bor, des éléments armés qui seraient affiliés au Gouvernement ont fait irruption dans le camp de la MINUSS, dans lequel des personnes déplacées s'étaient abritées. Ils ont tué plus de 50 civils, pour la plupart d'origine nuer, et en ont tué une centaine d'autres. Cette attaque aurait été menée en représailles à la prise de la ville de Bentiu par les forces de l'opposition. Les personnes déplacées que nous avons rencontrées à Bor ont dit craindre que les attaques ne se répètent à tout moment et ont exhorté l'ONU à les transférer dans un endroit plus sûr, de préférence à Akobo. Ces personnes ont dit qu'elles connaissaient certains des auteurs et qu'elles ne se sentaient pas en sécurité à Bor, où elles risquaient d'être prises pour cible simplement parce

qu'elles sont nuers. Le commandant de la MINUSS à Bor a corroboré les affirmations des personnes déplacées à l'intérieur du pays et nous a informés que la récente attaque avait été bien organisée et que certains des attaquants portaient l'uniforme de l'armée du Soudan du Sud, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS).

Une autre question très préoccupante concerne le fait que la radio aurait été utilisée dans certaines zones pour diffuser des messages constituant une incitation à la violence contre toutes les personnes perçues comme appuyant le Gouvernement. Il a été signalé qu'à Bentiu, des combattants alliés à M. Riek Machar avaient incité la population civile à attaquer les Dinkas, encourageant même leurs partisans à commettre des actes de violence sexuelle contre les femmes. Cela est absolument inacceptable.

Dans le cadre de nos consultations avec de hauts responsables du Gouvernement à Djouba et avec M. Machar, nous avons observé avec inquiétude que les deux parties niaient les attaques contre les civils ou les justifiaient au motif qu'elles auraient été menées pour se défendre contre un groupe voulant se venger. Si nous voulons assurer la protection de la population civile dans le pays, l'État doit admettre que c'est à lui qu'il incombe au premier chef de protéger tous les Sud-Soudanais, quelles que soient leur nationalité, leur appartenance ethnique ou leur affiliation politique, et faire de cette responsabilité une priorité. Rejeter la faute sur l'un ou l'autre groupe est simplement irresponsable et dangereux.

La MINUSS fait de son mieux dans des conditions très difficiles et mérite d'être saluée. Tous les dirigeants au Soudan du Sud doivent assumer une plus grande responsabilité pour veiller à ce que ceux qui sont placés sous leur autorité ne commettent pas de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire. Ils doivent envoyer des messages forts appelant à l'unité et au respect de tous les Sud-Soudanais, et prendre des mesures immédiates pour faire cesser la violence. Je suis heureux que, lors de nos réunions tenues cette semaine, aussi bien le Président Salva Kiir que M. Riek Machar ont affirmé leur volonté de le faire. J'espère qu'ils vont maintenant prendre des mesures concrètes pour honorer leurs engagements.

Les informations relatives à une homogénéisation des forces de sécurité par les deux camps sont inquiétantes car nous prenons en considération le risque que des atrocités soient commises. L'impression que ceux qui appuient Riek Machar sont principalement d'origine nuer et que ceux qui appuient le Président Kiir sont principalement d'origine dinka accroît le risque de voir des personnes être systématiquement prises pour cible en raison de leur appartenance ethnique. Par exemple, à Bor, les personnes déplacées nous ont signalé que des fonctionnaires leur avaient refusé l'accès à des soins médicaux parce qu'elles sont nuers.

La culture de l'impunité au Soudan du Sud a très largement contribué à la crise actuelle. Alors que nous recherchons la paix pour ce jeune pays, nous devons également nous assurer que les responsables de crimes qui y sont commis rendent compte de leurs actes. Il ne peut y avoir de paix sans justice. La culture actuelle de l'impunité ne fera qu'entraver nos efforts. C'est ce que nous avons appris de façon brutale de faits survenus ailleurs, y compris le génocide contre les Tutsis perpétré il y a 20 ans au Rwanda. Aux rescapés du génocide, nous devons de nous engager à prendre toutes les mesures en notre pouvoir pour protéger les populations d'un autre Rwanda. Rien ne saurait excuser l'inaction.

À cet égard, je salue les efforts de médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le rôle de la commission d'enquête de l'Union africaine sur le Soudan du Sud, qui visent à mettre fin aux violences et à rendre justice aux victimes. Le Président Kiir et M. Riek Machar nous ont tous deux informés qu'ils enquêtaient sur toute violation grave commise par des membres de leurs forces respectives et que ceux qui seront reconnus responsables auront à rendre compte de leurs actes. Nous devons exiger d'eux qu'ils honorent cet engagement.

Dans le cadre de notre réunion avec les membres de la commission d'enquête de l'Union africaine sur le Soudan du Sud, j'ai rappelé que la communauté internationale s'attendait à ce que les travaux de la commission soient indépendants, consciencieux et crédibles, et souligné que ses membres devaient veiller à ce que la commission s'efforce non seulement de rechercher des mesures à l'appui de la réconciliation et de l'apaisement national mais également de mettre l'accent sur les mesures de responsabilisation. Les membres de la commission d'enquête de l'Union africaine ont demandé l'assistance technique de l'ONU, en particulier du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous devons faire tout notre possible pour appuyer leurs travaux. J'ai constaté avec satisfaction, lors de mes discussions avec l'IGAD, que les envoyés déployés dans le cadre des efforts de

médiation de l'IGAD considèrent que le principe de responsabilité doit faire partie intégrante de tout accord conclu pour mettre fin aux combats.

Enfin, nous devons continuer de suivre de près la situation au Soudan du Sud, prendre toutes les mesures les mieux adaptées pour protéger la population contre de nouvelles souffrances et éviter que la situation ne puisse plus être maîtrisée. Le risque qu'elle ne dégénère est à l'évidence élevé, compte tenu des facteurs de risque sur lesquels j'ai mis l'accent aujourd'hui. La MINUSS sauve des vies en ouvrant ses portes pour protéger la population à Bentiu, à Bor, à Malakal et ailleurs. La Mission est mise à l'épreuve, cependant les pays fournisseurs de contingents doivent accélérer le déploiement de contingents supplémentaires dans le cadre du renforcement de la MINUSS pour accroître sa capacité de protéger la population.

Si les parties ne manifestent pas clairement leur volonté et leur intention de mettre fin à la violence et aux attaques contre les civils, y compris l'incitation à commettre des actes de violence, je considère que le Conseil doit envisager de prendre des mesures supplémentaires contre les parties afin de prévenir une nouvelle détérioration de la situation. Nous devons tous appuyer les efforts visant à demander des comptes aux responsables de violations graves. Il faut qu'il soit donné suite, y compris et avant tout par les autorités nationales, aux conclusions et recommandations du rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, sur le point d'être publié, et d'autres rapports relatifs à la situation des droits de l'homme.

Pour terminer, les partenaires de développement doivent s'attaquer au problème des lacunes en matière de gouvernance. Outre leur mépris apparent pour le sort de la population, les autorités ferment les yeux sur la corruption. Cette corruption donne également une raison évidente à d'autres de prendre les armes afin qu'ils puissent eux aussi avoir accès aux ressources nationales à des fins personnelles. La violence qui sévit aujourd'hui au Soudan du Sud n'est pas motivée par le souhait de changer le pays mais plutôt par des objectifs égoïstes liés à l'obtention d'un accès aux richesses pétrolières et aux ressources pour le développement. La communauté internationale ne doit pas être complice de la réalisation de ces objectifs. La prévention de nouvelles violences exige donc une action internationale coordonnée comprenant une nouvelle position des partenaires de développement. Tout règlement doit prendre cela en compte.

Nous devons assumer notre responsabilité collective de protéger les populations du Soudan du Sud du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité ainsi que contre l'incitation à ces crimes. L'appartenance ethnique ne doit pas servir d'excuse pour inciter à la violence ou pour diaboliser, exclure ou attaquer n'importe quelle communauté ou groupe de population au Soudan du Sud.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Dieng pour son exposé. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil..

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Haut-Commissaire, Mme Pillay, et le Conseiller spécial, M. Dieng, pour les exposés dérangeants qu'ils ont fait aujourd'hui.

Mon gouvernement se joint à eux et à tous ceux qui condamnent le ciblage choquant et délibéré de civils au Soudan du Sud. Au lieu de mettre fin aux hostilités, comme elles s'y étaient engagées il y a trois mois, les parties ont opté pour une intensification des combats et ce, par des méthodes qui font voler en éclats les normes humanitaires. En avril, les forces loyales au Vice-Président Machar ont attaqué des civils à Bentiu, les poursuivant dans un hôpital, une église et une mosquée - 200 personnes au moins ont été tuées, et sans doute beaucoup, beaucoup plus – et laissant des morts dans les rues. À Bor, dans un climat de discours hostiles à l'ONU de la part de hauts responsables du Gouvernement sud-soudanais, plusieurs centaines de jeunes armés ont pénétré de force dans le camp de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et ont tiré sur les populations civiles déplacées dans le cadre d'une attaque à motivation ethnique qui était aussi lâche qu'elle était impitoyable. Il y a eu plus de 110 morts, dont 48 civils qui tentaient de fuir.

Il y a également eu des violences contre les civils à Djouba, Malakal et Wau, accompagnées de sévices sexuels et de recrutement d'enfants soldats. Nous avons également été informés de l'émission sinistre de programmes radiophoniques qui alimentent la haine ethnique et incitent à de nouvelles violences. Et, comme nous le savons tous, de nouveaux combats signifient de nouvelles personnes déplacées qui ont besoin d'abris et de nourritures, plus de vies perturbées, un plus grand nombre d'écoles fermées et un fardeau de plus en plus lourd pour des organismes des Nations Unies et des bailleurs de fonds en situation déjà difficile.

Nous nous souvenons de la joie qui était la nôtre il y a moins de trois ans lorsque le Soudan du Sud a obtenu son indépendance. À coups de klaxons et d'expressions d'orgueil national, les citoyens acclamaient leur nouveau drapeau, et les diplomates nouvellement nommés prenaient leur place à l'Assemblée générale. Les Amis du Soudan du Sud, qui savaient bien quels sacrifices avaient précédé cette journée, étaient à la fête. Les exilés rentraient au pays pour aider cette nouvelle nation à voir le jour. La communauté internationale fournissait une aide considérable, dont une mission des Nations Unies qui s'engageait à travailler de concert avec le Gouvernement et le peuple soudanais pour les aider à ériger ce nouvel État. La société civile donnait un coup de main, et la grande majorité des citoyens sud-soudanais se lançait dans la tâche difficile de lancer l'économie et de mettre sur pied des communautés plus fortes.

Mais un pays a besoin de vrais dirigeants, et au Soudan du Sud, après des débuts prometteurs, les dirigeants en place et ceux de l'opposition ont choisi de mettre leurs rivalités et leurs suspicions personnelles au-dessus des intérêts de leur pays. Ceux qui alimentent ce conflit – dont beaucoup sont les mêmes personnes qui ont joué un rôle décisif dans l'indépendance du Soudan du Sud – ont opté pour la coercition au lieu de la coopération et pour la violence au lieu du processus démocratique. Le résultat est catastrophique.

Il est impensable que les dirigeants du Soudan du Sud n'aient pas pris les mesures nécessaires pour rétablir la paix et mettre fin aux souffrances inutiles de leur peuple. Si cette situation se poursuit, le pays pourrait bien s'engouffrer dans un cycle de représailles ethniques meurtrières, dans une guerre civile de plus en plus brutale et dans une catastrophe humanitaire que la saison des pluies et la perspective menaçante d'une famine ne feront qu'aggraver. Pour empêcher cela, nous appelons toutes les parties à agir dans l'intérêt du peuple du Soudan du Sud, qui leur fait confiance, et à se comporter dignement vis-à-vis de la communauté internationale qui les a soutenues pendant des décennies et a promis de les aider à édifier leur nouveau pays.

Nous appelons les dirigeants du Soudan du Sud à cesser toute action militaire, comme ils ont promis de le faire lorsqu'ils ont signé l'accord de cessation des hostilités. Ils doivent laisser la MINUSS s'acquitter de son mandat, sans crainte d'être harcelée, menacée ou attaquée, et protéger le peuple sud-soudanais. Ils doivent respecter les droits et la dignité de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance ethnique, faciliter la livraison sans entrave des fournitures humanitaires, mettre fin aux discours belliqueux et d'incitation à la violence, et condamner publiquement toutes les attaques contre les civils. Ils doivent reprendre de bonne foi le processus de paix sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, coopérer avec les enquêteurs et les observateurs des droits de l'homme de l'ONU et de l'Union africaine, et régler leurs différends par des moyens pacifiques. Et ils ne peuvent pas se contenter de promettre tout ceci, comme ils l'ont déjà fait. Ils doivent être sincères et agir, et agir maintenant.

C'est aux dirigeants du pays qu'incombe la responsabilité principale de mettre fin à la violence, mais le Conseil et la communauté internationale peuvent prendre quelques mesures utiles. Le 3 avril, le Président des États-Unis a promulgué un décret prévoyant des sanctions ciblées contre les personnes ayant participé aux atrocités ou pris des mesures qui ont nui à la paix et à la stabilité du Soudan du Sud. Le Conseil doit examiner d'urgence la possibilité de mettre en place des sanctions parallèles ciblées en vue de dissuader les attaques monstrueuses contre les civils, comme celles que nous avons vues à Bor et à Bentiu le mois dernier. Bien entendu, nous ne renoncerons jamais à la voie diplomatique.

Plus tôt aujourd'hui, le Secrétaire d'État John Kerry était à Djouba où il a réitéré au Président Kiir tant l'appui de la communauté internationale au peuple du Soudan du Sud que notre refus de rester passifs si les dirigeants du pays continuent sur la voie de la violence et de la destruction au lieu de la négociation et de la coopération. Le Président Kiir a dit qu'il appliquerait immédiatement l'accord de cessation des hostilités et rencontrerait directement l'ancien Vice-Président Machar. Nous avons entendu beaucoup de promesses des dirigeants sud-soudanais, mais elles sont restées sans suite. Nous espérons, pour le bien du peuple sud-soudanais victime de cette crise terrifiante, que cette fois-ci, c'est différent. Et nous exhortons le Président Kiir et M. Riek Machar à convenir rapidement d'une date pour des pourparlers directs.

Cette séance est une séance d'urgence, et c'est ainsi que les deux parties doivent la considérer. Chaque jour, la polarisation et la violence ethniques empirent. Je souligne que les États-Unis appuient avec force le travail critique de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, ainsi que les organismes de secours

qui font de leur mieux dans des circonstances difficiles pour répondre aux besoins des hommes, des femmes et des enfants en difficulté. Je rappelle au Gouvernement sud-soudanais qu'il a l'obligation à l'égard de la communauté internationale d'empêcher les attaques contre l'ONU et ses organismes. Cela signifie, je le répète, que le Gouvernement doit cesser d'intimider, de harceler et de calomnier la Mission des Nations Unies et son personnel.

Au cours des prochains jours, mon gouvernement avalisera la distribution d'un projet de résolution qui révisera le mandat de la MINUSS afin qu'il porte plus expressément sur la protection des civils, la surveillance des droits de l'homme et la réalisation d'enquêtes y relatives, et l'acheminement de denrées alimentaires et autres fournitures d'urgence. Compte tenu du rôle clé de la MINUSS, le Conseil devrait examiner ce projet de résolution avec la célérité que cette crise exige.

Ceux qui continuent à choisir la voie de la violence et de la haine ont été avertis. Personne ne peut attaquer les forces de maintien de la paix des Nations Unies, les observateurs internationaux ou les non-combattants civils de quelque nationalité ou ethnicité que ce soit. Personne n'a le droit de cibler autrui en raison de son appartenance ethnique, d'inciter à la violence ou de percer les murs de protection d'une base des Nations Unies. Que ceux qui ignorent cet avertissement n'aient aucun doute que la communauté internationale fera tout ce qui est en son pouvoir pour les tenir pour responsables. La culture de l'impunité doit cesser.

Chers collègues, il est impératif que nous restions déterminés et unis pour faire pression sur le Gouvernement et les dirigeants de l'opposition au Soudan du Sud pour qu'ils fassent marche arrière, abandonnent la voie dangereuse où ils se sont engagés et cherchent sincèrement à faire la paix. Le mois dernier, le monde a fait une pause pour commémorer le génocide qui s'est produit au Rwanda il y a 20 ans. Le Président Kiir a assisté à cette cérémonie. Aujourd'hui, le Président Kiir, l'ancien Vice-Président Machar et d'autres dirigeants rebelles ont le devoir, envers eux-mêmes et envers leurs citoyens, de sortir leur pays de l'abysse. Il n'est pas trop tard, mais il n'y a pas de temps à perdre.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance d'information publique. Je remercie également la Haut-Commissaire, Mme Pillay, et le Conseiller spécial, M. Dieng, pour leurs exposés très francs et très perturbants. Leur visite a été essentielle, et le Conseil lui-même doit veiller à ce que leur rapport soit déterminant.

Nous avons tous été choqués par les horribles événements survenus à Bentiu et à Bor où, il y a quelques semaines à peine, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été victimes d'un massacre ethnique alors qu'ils avaient cherché refuge dans un hôpital, une mosquée, une église et les bâtiments des Nations Unies – des endroits qui devraient tous être inviolables car ils sont protégés par le droit international. L'utilisation de programmes radiophoniques pour inciter aux massacres ethniques et à la violence sexuelle contre les femmes et les filles font froid dans le dos et rappellent avec horreur des atrocités de masse commises ailleurs. Les images d'enfants soldats tués, leurs corps sans vie tenant encore des AK-47 sont difficiles à regarder.

La Ministre australienne des affaires étrangères, Mme Bishop, de même que d'autres dirigeants mondiaux, a condamné avec force ces violences dont l'ampleur et l'intensité signalent le nouveau chapitre sinistre d'un conflit brutal qui a déjà fait des milliers de victimes civiles et entraîné le déplacement de plus d'un million de personnes. Jusqu'à ce qu'il soit mis fin à ce cycle, il y aura, inéluctablement, d'autres atrocités et d'autres vies perdues. Le message que nous envoyons aux parties au conflit est simple. Il ne peut y avoir de solution militaire.

Le Président Kiir et M. Riek Machar doivent s'acquitter de leur responsabilité de protéger les civils, indépendamment de leur appartenance ethnique ou de leur affiliation politique. Ils doivent s'engager immédiatement, en leur nom et au nom de leurs forces, en faveur d'un cessez-le-feu et participer en toute sincérité au processus de paix mené par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous saluons l'IGAD et l'Éthiopie pour leur leadership et pour le rôle inestimable qu'ils continuent de jouer en tant que partenaires œuvrant pour la paix et la stabilité dans la région.

Nous nous félicitons de la publication imminente du rapport de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les violations des droits de l'homme. Aucune partie au conflit ne doit se faire d'illusions : le principe de responsabilité sera pleinement appliqué pour les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre qui seront certainement décrits en détail dans ce rapport. Conformément au principe de la responsabilité des supérieurs hiérarchiques, les dirigeants devront rendre compte des actes de leurs subordonnés. L'impunité ne peut persister et il n'est pas question d'accorder une

amnistie générale. La culture de non-respect du principe de responsabilité est l'un des facteurs à la base de ce conflit.

Nous saluons la création de la Commission d'enquête de l'Union africaine et nous tenons à exprimer notre appui sans faille au Président Obasanjo et à son équipe. Le Conseil a toujours la possibilité d'envisager de renvoyer la situation au Soudan du Sud devant la Cour pénale internationale une fois que nous aurons examiné les recommandations de la Commission.

Au Conseil, notre obligation maintenant est d'aider ce pays qui se trouve au bord du gouffre, dans une situation caractérisée par de violations graves et persistantes des droits de l'homme, de graves difficultés en matière de protection et une crise humanitaire qui continue de s'aggraver. Le principe de la responsabilité de protéger s'applique clairement à cette situation. Par conséquent, nous félicitons la MINUSS d'avoir réagi rapidement en créant des sites de protection dès les premiers jours du conflit, ce qui a permis de sauver de nombreuses vies. C'est la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies. L'engagement de l'ONU et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Johnson, en faveur de la protection des civils témoigne de leur intérêt et de leur détermination à aider le peuple sud soudanais. Le Gouvernement du Sud-Soudan doit maintenant exprimer sans équivoque son appui à la MINUSS et coopérer véritablement et pleinement avec la Mission.

Nous devons modifier de toute urgence le mandat de la MINUSS pour lui assigner des priorités plus ciblées, axées sur la protection des civils. Le nouveau mandat doit réaffirmer la neutralité et l'impartialité de la MINUSS et suspendre la plupart des activités ayant trait à l'édification de l'État jusqu'à ce que les combats cessent et qu'une voie vers une paix véritable soit définie. Nous devons œuvrer dans le cadre du partenariat de maintien de la paix – le Conseil, le Secrétariat et les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police – pour déployer les soldats de la paix nécessaires plus rapidement, tout en veillant à ce qu'ils disposent du mandat, des outils et de la mobilité nécessaires pour protéger efficacement les civils.

La prochaine étape cruciale sera d'étendre la présence du personnel chargé d'assurer la sécurité non seulement dans les camps de personnes déplacées, mais aussi à l'intérieur du pays, afin de protéger davantage de civils en danger. Par ailleurs, nous appuyons le plan visant à déployer une force de protection de l'IGAD pour permettre aux observateurs de l'IGAD de mener à bien leur tâche. Face au spectre de la famine, nous ne devons ménager aucun effort pour faciliter l'accès humanitaire pour qu'une aide susceptible de sauver des vies puisse atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Toute mesure visant à interdire, retarder ou entraver cet accès est inadmissible. Depuis le début de la crise, mon pays a décaissé plus de 10 millions de dollars à titre d'aide d'urgence. Nous encourageons les États Membres à répondre généreusement aux appels humanitaires relatifs au Soudan du Sud.

Comme en témoignent les combats dans les États du Haut-Nil et de l'Unité qui sont riches en pétrole, la compétition pour les ressources naturelles et des revenus qui en découlent est un autre facteur important à l'origine de ce conflit. La prolifération et la disponibilité des armes légères et de petit calibre et de munitions alimentent également les combats.

En plus du maintien de la paix, le Conseil dispose d'autres outils qu'il peut utiliser pour réduire l'intensité du conflit et assurer une certaine protection à la population du Soudan du Sud. Nous estimons qu'il est temps pour le Conseil d'envisager l'imposition d'un embargo sur les armes. L'Australie appuie également l'imposition de sanctions financières et d'une interdiction de voyager à l'encontre des instigateurs de la violence et des auteurs de violations des droits de l'homme commis au Soudan du Sud. Ceux qui font obstacle à la paix doivent répondre de leurs actes. Les sanctions ciblées sont un moyen de pression permettant de mettre un frein au comportement des protagonistes et de les inciter à reprendre le dialogue.

Pour terminer, alors que les dirigeants du Soudan du Sud sont engagés dans une lutte sanglante et sans merci pour le pouvoir dans la poursuite de leurs propres intérêts égoïstes, la souffrance du peuple sud-soudanais devient de plus en plus insoutenable. Il s'agit d'une trahison impardonnable vis-à-vis de la plus jeune nation du monde. Nous devons répondre à l'appel clair à l'action que nous avons entendu aujourd'hui et prendre des mesures rapides au sein du Conseil.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Moi aussi, je remercie la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Pillay, et le Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Dieng, de leurs exposés.

Le Nigéria a suivi avec un vif intérêt la visite de Mme Pillay et de M. Dieng au Soudan du Sud. Nous

nous félicitons des échanges que l'ONU a eus avec le Gouvernement sud-soudanais, et l'opposition. Ce qui a commencé en décembre dernier comme un différend politique au sein d'un même parti, qui aurait pu être et aurait dû être résolu par le dialogue, a dégénéré au point que l'avenir même du Soudan du Sud est désormais en péril.

Quatre mois après le début du conflit, nous assistons maintenant à des événements qui ont toutes les caractéristiques d'atrocités de masse. Le Nigéria condamne vigoureusement ces crimes. La Haut-Commissaire, Mme Pillay, a décrit à juste titre la situation au Soudan du Sud comme

> « un mélange mortel de récriminations, de propos haineux et de meurtres de représailles qui s'est développé inexorablement au cours de ces derniers quatre mois et demi et qui a maintenant atteint son paroxysme. »

La situation rappelle dangereusement celle qui a précédé le génocide contre les Tutsis au Rwanda, il y a 20 ans. Collectivement, le monde a dit « Plus jamais ça! » face au génocide. Le moment est venu pour nous d'honorer cet engagement solennel.

Nous estimons que le Conseil, en tant qu'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit prendre des mesures de dissuasion pour mettre un terme au massacre de civils innocents sur la base de leur appartenance ethnique, de leur religion ou de tout autre considération. Nous demandons que les auteurs et les instigateurs des massacres commis à Bentiu et à Bor soient arrêtés et traduits en justice afin de lutter contre l'impunité.

Sur un autre registre, nous nous félicitons de la reprise des pourparlers de paix cette semaine entre le Gouvernement et l'opposition et saluons le rôle de médiation qu'a joué l'Autorité intergouvernementale pour le développement à cet égard. Nous réitérons la position du Nigéria, à savoir qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit. Nous exhortons les deux parties au conflit à saisir l'occasion offerte par le dialogue, qui est la seule voie pour parvenir à une paix, une sécurité et une stabilité durables au Soudan du Sud.

Des milliers de personnes ont été tuées et des millions d'autres déplacées; il donc plus qu'urgent de mettre fin au conflit au Soudan du Sud. Les millions de personnes déplacées au Soudan du Sud ne peuvent pas attendre pendant que les hommes politiques tergiversent – il y a eu assez d'effusion de sang et assez de souffrances. C'est maintenant le temps de la paix, et le Conseil et la communauté internationale doivent continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour épauler le Soudan du Sud à cet égard.

M. Shen Bo (Chine) (*parle en chinois*) : Moi aussi, je voudrais remercier la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Pillay, et le Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pourla prévention du génocide, M. Dieng, de leurs exposés.

Le conflit sanglant déclenché par des luttes politiques au Soudan du Sud dure près de cinq mois et a causé d'énormes pertes civiles et une forte augmentation du nombre des personnes déplacées. La situation humanitaire et sur le plan de la sécurité est grave. La Chine est vivement préoccupée par cette situation. Nous appelons les deux parties au conflit à signer un accord de cessez-le-feu, à mettre immédiatement fin à la violence, à mettre effectivement en œuvre l'accord de cessation des hostilités et à régler leurs différends par le dialogue.

La Chine appuie les efforts de médiation politique menés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et exhorte les deux parties à coopérer avec l'IGAD et à régler leurs différends au moyen de négociations. Nous nous félicitons de la récente reprise des pourparlers entre les deux parties, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous appelons la communauté internationale à coordonner ses efforts avec les efforts de médiation dirigés par l'IGAD, à appuyer le déploiement rapide de l'équipe de surveillance du cessez-le-feu de l'IGAD et à user de son influence constructive par le biais de divers moyens pour faire avancer les négociations politiques.

La Chine condamne vigoureusement l'attentat violent qui a pris pour cible des civils, le complexe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et les soldats de la paix au Soudan du Sud.

La Chine prie instamment les parties au conflit de veiller à la sécurité et à la sûreté des civils, notamment des étrangers et des Casques bleus, et d'enquêter sur l' incident. Nous nous félicitons de ce qu'une commission d'enquête de l'Union africaine ait été dépêchée sur les lieux pour y enquêter.

La Chine suit de près la situation humanitaire au Soudan du Sud et collabore pleinement avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et le Gouvernement

du Soudan du Sud au lancement, dès que possible, de la construction d'un camp provisoire pour personnes déplacées à Djouba. Nous appelons la communauté internationale à renforcer son assistance au Soudan du Sud et à honorer son engagement à aider la population du Soudan du Sud à surmonter la crise.

Depuis le déclenchement de la crise, la Chine s'est employée énergiquement à promouvoir les efforts de paix et elle a contribué de façon constructive et par différents moyens aux pourparlers de paix. Le représentant spécial du Gouvernement chinois chargé des affaires africaines a mené à maintes reprises des efforts de médiation entre les parties au conflit et les pays de la région. La Chine a décidé d'offrir un appui financier aux mécanismes de l'IGAD. Nous continuerons de fournir une assistance humanitaire au Soudan du Sud dans la limite de nos moyens.

M. Cherif (Tchad) : Je voudrais tout d'abord remercier Mme Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et M. Adama Dieng, Conseiller spécial pour la prévention du génocide, de leurs exposés, et saluer l'initiative du Secrétaire général de dépêcher une mission de haut niveau au Soudan du Sud afin d'éclairer davantage le Conseil sur les dernières attaques contre les civils dans ce pays.

Le Tchad exprime encore une fois sa préoccupation face aux violences massives perpétrées à Bentiu et à Bor, causant la mort de centaines de personnes et blessant gravement d'autres, dont des femmes et des enfants. Nous condamnons avec fermeté le fait que des civils aient été systématiquement pris pour cible en raison de leur appartenance ethnique et que des émissions radio servent d'instruments d'incitation à la haine et à la violence sexuelle, sans compter les persécutions dans les lieux supposés être sûrs, tels que les mosquées, les églises et les hôpitaux.

Les deux parties préfèrent actuellement une solution militaire sur le terrain plutôt qu'une solution négociée, dont les chances semblent de plus en plus faibles, en dépit des efforts déployés par la médiation, notamment sur l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour la reprise des pourparlers. Dans ce contexte, nous lançons un appel pressant à la communauté internationale à faire pression sur les parties, afin qu'elles cessent immédiatement les violences à l'encontre des civils et des sites de protection de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), et s'engagent dans un processus inclusif de paix. Nous réitérons notre soutien sans réserve aux soldats de la paix de la MINUSS qui œuvrent dans des conditions très difficiles pour protéger les civils au Soudan du Sud.

Nous accueillons favorablement la décision des pays voisins et de la région d'envoyer des troupes afin de contribuer à la protection des civils, qui est l'une des priorités du mandat de la MINUSS. Nous saluons la libération de quatre détenus politiques, avec l'espoir que cela influera positivement sur les pourparlers de paix. Nous condamnons toutes les attaques dirigées contre les civils et les installations des Nations Unies, et demandons à toutes les parties concernées d'y mettre immédiatement un terme et de cesser les actes d'intimidation et de harcèlement contre la MINUSS, afin de lui permettre de s'acquitter intégralement de son mandat. Nous accueillons avec satisfaction l'évaluation que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a effectuée au sujet des évènements récents et attendons que le rapport y afférent soit rendu disponible. Nous souhaitons également que la première mission de la Commission d'enquête de l'Union africaine qui est en cours puisse faire la lumière sur ces nouvelles exactions, pour que les auteurs de ces actes odieux soient traduits en justice.

Enfin, nous lançons une fois de plus un appel à toutes les parties concernées afin qu'elles privilégient la voie du dialogue et de la réconciliation nationale, dans l'intérêt supérieur du peuple sud-soudanais.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Mme Pillay et M. Dieng de leurs exposés sur les conclusions de leur visite au Soudan du Sud déchiré par la crise. Nous partageons leur vive préoccupation au sujet des violations massives, par les deux parties au conflit, des droits de l'homme et des normes du droit international humanitaire, notamment des monstrueux assassinats de civils selon des critères ethniques. Cela est particulièrement inquiétant eu égard à la diversité de la jeune société sud-soudanaise. Entre autres exemples les plus criants des affrontements entre ces deux camps figurent les crimes perpétrés à Bentiu et à Bor, qui pourraient constituer des crimes de guerre.

Nous espérons que la visite de Mme Pillay et de M. Dieng inciteront les parties à s'engager à donner concrètement suite à leurs déclarations d'intention afin de prévenir de tels crimes à l'avenir et de traduire en justice tous ceux qui en sont responsables. Nous sommes convaincus que le rapport que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud doit présenter la semaine

prochaine sur la situation des droits de l'homme là-bas portera sur le fond et contribuera réellement à affronter les difficultés en matière d'établissement des faits et de lutte contre la culture profondément ancrée de l'impunité qui règne dans le pays.

Nous nous félicitons des activités menées par la Commission d'enquête de l'Union africaine sur le Soudan du Sud, qui doivent compléter efficacement les efforts faits par les Nations Unies dans ce domaine, notamment la formulation de recommandations sur la façon de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de favoriser un processus de réconciliation nationale. Le nombre de personnes déplacées par la violence dépasse maintenant 1,2 million. Environ 5 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, et le nombre s'accroît rapidement. La vraie menace d'une famine de masse continue de planer sur le pays.

Nous convenons que pour remédier à la grave situation humanitaire et des droits de l'homme, un règlement politique du conflit armé est indispensable. Les dirigeants des deux parties en guerre doivent enfin mettre de côté leurs propres ambitions et commencer à chercher une solution à la crise par des moyens pacifiques en appliquant l'accord du 23 janvier. Nous saluons les énergiques efforts des partenaires internationaux, en particulier de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, visant un règlement et un cessez-le-feu négociés. La communauté internationale, représentée entre autres par le Conseil, doit bien entendu appuyer ces efforts sans tarder.

Quant aux derniers appels croissants en faveur de l'adoption par le Conseil de sécurité de sanctions ciblées contre les soi-disant saboteurs du processus de paix au Soudan du Sud, c'est là une question qu'il faut traiter avec la plus grande prudence. Ce sujet mérite d'être pleinement développé, en tenant compte aussi bien des facteurs internes que des facteurs régionaux. Notre riche expérience collective montre que les sanctions sont loin d'être une panacée et qu'elles n'ont jamais été un instrument efficace pour parvenir à un règlement politique des conflits. Ce qu'elles peuvent faire, toutefois, c'est saper l'esprit de coopération. En outre, il importe de sonder les principaux acteurs régionaux sur cette initiative.

Les derniers événements tragiques ont de nouveau remis en question l'efficacité du leadership de la MINUSS. Malgré un budget de près d'un milliard de dollars,, un nombreux contingent et un robuste mandat, elle s'est avérée incapable de pleinement garantir la protection des civils, même à l'intérieur de ses bases qui, soit dit en passant, ne sont pas conçues pour abriter des dizaines de milliers de civils pour de longues périodes. La révision prévue du mandat et l'augmentation maximale des effectifs doivent tendre précisément à lui permettre d'améliorer la performance de ses activités et de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité.

Pour terminer, il nous faut noter que les évènements actuels au Soudan du Sud ne sont que le résultat de la toute dernière machination diabolique des principaux partenaires de Djouba, qui ont essayé de cacher la vérité et de couvrir leurs hommes de paille.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance sur la situation désastreuse à laquelle est confronté le peuple sud-soudanais. Je remercie la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Pillay, et le Secrétaire général adjoint, M. Dieng, de leur visite opportune au Soudan du Sud et des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui.

Un million de personnes ont été déplacées et des millions d'autres ont désespérément besoin d'aide humanitaire en conséquence du conflit qui se déroule au Soudan du Sud. Aujourd'hui, nous avons été informés d'atroces violations des droits de l'homme et exactions commises, et les horreurs continuent. Le peuple sud-soudanais paie le plus lourd tribut, et est maintenant confronté à un risque de famine. Les attaques ciblées sur les civils, notamment les attaques récentes à Bentiu qui ont visé des hôpitaux et des lieux de culte, et à Bor, contre ceux qui s'étaient placés sous la protection de l'ONU, illustrent l'extrême vulnérabilité des civils en situation de conflit.

La dimension ethnique évidente du conflit au Soudan du Sud est particulièrement alarmante. Il y a deux semaines à peine, la communauté internationale commémorait le vingtième anniversaire du génocide rwandais. Cette séance était un triste rappel de ce qui peut se produire lorsque, malgré les preuves manifestes des atrocités commises, nous nous montrons collectivement incapables d'agir. Les motivations ethniques qui sous-tendent les attaques ciblées sur les civils au Soudan du Sud devraient être pour nous tous un signal d'alarme. Ainsi, l'emploi de la radio à Bentiu pour inciter à commettre des violences et des violences sexuelles à motivation ethnique nous rappelle les événements tragiques survenus au Rwanda il y a 20 ans. Nous devons faire un meilleur usage des outils qui nous permettent

de lutter contre cette pratique, notamment le recours par l'ONU elle-même à des émissions d'information à l'intention du grand public dans le pays.

S'agissant des droits de l'homme, il est clair que de graves violations et exactions ont eu lieu et continuent d'avoir lieu tandis que se poursuit le conflit. L'emploi de la violence sexuelle comme arme de guerre et le recrutement d'enfants soldats par les deux parties au conflit sont particulièrement préoccupants. Selon les estimations de l'UNICEF, plus de 9 000 enfants ont été recrutés par les deux parties à ce jour.

Je remercie la Haut-Commissaire, Mme Pillay, et le Secrétaire général adjoint, M. Dieng, d'avoir porté les inquiétudes urgentes de la communauté internationale à l'attention des dirigeants des deux parties au conflit. Nous espérons que le Président Kiir et l'ancien Vice-Président Riek Machar prendront des mesures immédiates pour répondre à ces inquiétudes. Tous les dirigeants politiques doivent assumer pleinement leurs responsabilités personnelles face à la poursuite des combats et aux souffrances de la population. Ils doivent prendre des mesures immédiates pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme et aux atteintes à ces droits, participer avec sérieux aux négociations de paix, et permettre un accès humanitaire sans entrave. Nous l'avons déjà dit auparavant, mais ces mesures n'ont pas été prises, et les besoins sont de plus en plus urgents.

À l'avenir, nous devons nous concentrer sur trois domaines d'activité.

Premièrement, nous devons mettre fin à l'impunité. L'établissement des responsabilités et la justice sont des facteurs essentiels de guérison et de réconciliation nationales. Les allégations de violations et d'abus doivent faire l'objet d'enquêtes complètes et impartiales. Leurs auteurs devront en répondre. Nous appuyons la commission d'enquête établie par l'Union africaine et nous attendons avec intérêt de connaître ses conclusions. Mais face aux diverses activités menées par les autorités nationales, l'Union africaine et l'ONU dans ce domaine, il serait utile que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) énonce les différentes pistes disponibles pour établir les responsabilités au Soudan du Sud. En outre, nous demandons au HCDH d'envisager de mener une enquête approfondie sur les atrocités commises récemment à Bentiu et à Bor et d'en faire rapport. Nous attendons également que le Conseil des droits de l'homme prenne les mesures qui s'imposent pour faire face à la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud.

Deuxièmement, nous devons renforcer l'appui politique dont bénéficie l'effort de médiation. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, doit envisager d'utiliser tous les leviers et outils à sa disposition dans l'action visant à empêcher la situation de déraper catastrophiquement vers des atrocités de masse récurrentes et un conflit qui s'éternise. Le champ d'action, les responsabilités et les priorités dont nous dotons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ne sont qu'une partie de la réponse. La responsabilité incombe en dernier ressort à ceux qui dirigent l'effort de guerre. Nous devons continuer à envoyer des messages clairs et forts, selon lequels la communauté internationale ne saurait tolérer la situation actuelle. Nous appuyons les efforts de médiation inlassables de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en faveur d'une paix durable au Soudan du Sud. Les femmes et la société civile doivent jouer leur rôle à cet égard. Mais ces efforts de médiation pourraient devoir être assortis de sanctions ciblées contre ceux qui font obstruction à la paix et d'une réduction du nombre d'armes accessibles à ceux qui sont impliqués dans le conflit.

Troisièmement, la sécurité de millions de civils innocents au Soudan du Sud doit demeurer la priorité absolue. La poursuite des combats et la saison des pluies imminente pourraient transformer une situation humanitaire déjà grave en véritable catastrophe. La famine se profile. Des millions de personnes pourraient être condamnées à d'indicibles souffrances qu'il faudrait des décennies pour soulager. Les besoins sont urgents et clairs. C'est à la communauté internationale qu'il incombe d'aider à y répondre. Nous devons intensifier l'intervention humanitaire aussi rapidement que possible. Le Gouvernement britannique jouera son rôle et a débloqué environ 65 millions de dollars supplémentaires au titre de l'aide humanitaire.

La situation au Soudan du Sud est urgente. Le peuple sud-soudanais souffre depuis bien trop longtemps. La communauté internationale dispose des outils pour alléger ces souffrances. Nous devons agir, et nous devons le faire rapidement.

M. Gasana (Rwanda) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué la présente séance d'information sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud. Je remercie la Haut-Commissaire des Nations Unies aux

droits de l'homme, Mme Navi Pillay, et le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, de leurs exposés respectifs, qui interviennent au lendemainde leur récente visite au Soudan du Sud. Je voudrais également saluer l'Ambassadeur du Soudan du Sud, M. Deng.

Nous savons gré au Secrétaire général d'avoir dépêché plusieurs équipes de l'ONU au Soudan du Sud pour surveiller la situation sur le terrain, et d'avoir transmis des messages sans équivoque à la fois aux dirigeants du Soudan du Sud et au Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition.

Le 14 juillet 2011, l'Assemblée générale a adopté la résolution 65/308, présentée par le Rwanda au nom du Groupe des États d'Afrique, qui admettait la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies en tant que 193e État Membre. En admettant cette jeune nation, c'est avec beaucoup d'espoir, d'attentes et de fierté que la communauté internationale se tenait prête à accompagner le Soudan du Sud tandis qu'il mettait en place ses institutions publiques et forgeait un Soudan du Sud uni pour tous ses citoyens. Pourtant, trois ans plus tard, au regard des massacres généralisés de civils et de la situation des droits de l'homme que viennent de nous décrire les personnes qui nous ont fait des exposés aujourd'hui et qu'a soulignée l'Ambassadrice Samantha Power, nous ne pouvons pas rester spectateurs. Nous ne pouvons pas continuer à rester de simples spectateurs.

Personne ne peut lutter pendant des années pour son indépendance puis décider abruptement de tuer ses propres concitoyens. C'est honteux. Près de cinq mois se sont écoulés depuis le début du conflit au Soudan du Sud. Des centaines de civils innocents ont été tués à cause de leur origine ethnique ou de leur appartenance politique; 1,5 million de civils ont été déplacés. Tout cela se produit sous les yeux du monde. Pendant nos dernières consultations en date sur le Soudan du Sud, le 23 avril, nous avons vu les images très douloureuses de centaines de cadavres empilés à même le sol. Pour nous, Rwandais, ces images nous ramènent 20 ans en arrière. Après le génocide de 1994 contre les Tutsis, la communauté internationale avait dit, « Plus jamais ça! ». Aujourd'hui, on parle d'« enseignements tirés ». J'ai bien peur que cette expression ne soit malheureusement devenue que pure façade. Là encore, c'est franchement regrettable.

Qu'allons-nous donc faire face à la poursuite des massacres de civils innocents au Soudan du Sud? Qu'allons-nous faire en réaction aux récentes atrocités de masse commises contre des civils à Bentiu et à Bor? Ou, en l'occurrence, qu'allons-nous faire contre cette station de radio qui, 20 ans après les funestes programmes de Radio Mille Collines, appelle tout un groupe de la population à violer les femmes issues d'un groupe différent en guise de représailles? Allons-nous une fois encore condamner ces agissements et adopter des déclarations exprimant notre indignation?

Récemment, durant sa dernière séance en tant que Présidente du Conseil (voir S/PV.7166), l'Ambassadrice Joy Ogwu du Nigéria, a déploré le fait que parfois nous assistons en spectateurs aux événements et faisons preuve d'un manque d'unité au sein du Conseil, poussés par nos intérêts nationaux. J'espère que sur cette question, le Conseil fera le nécessaire pour arrêter le massacre d'innocents au Soudan du Sud. Cela étant dit, nous rendons hommage aux hommes et aux femmes de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) qui, malgré des pressions énormes, ont ouvert leur base aux populations civiles en détresse, sauvant des milliers de vies innocentes. Je me souviens qu'à Kigali à l'occasion de la commémoration du vingtième anniversaire du génocide du Rwanda, le Secrétaire général a fait une déclaration importante. Il a dit en termes très clairs :

> « J'ai moi-même envoyé un message aux représentants des Nations Unies dans le monde entier. Ce message est simple : lorsque vous constatez que des personnes risquent d'être victimes d'atrocités criminelles, n'attendez pas d'instructions de la hiérarchie. Dites les choses haut et fort, même si certains peuvent s'en offenser. Agissez. Notre premier devoir est toujours de protéger les personnes – de protéger les êtres humains qui sont dans le besoin et exposés à un danger. » (*SG/SM/15755*)

Mais manifestement nous devons faire plus. Des millions de personnes à l'extérieur des bases de la MINUSS ont besoin d'être protégées. Et dans la mesure où les bases de la MINUSS ne peuvent pas accueillir tous les Soudanais en danger, nous devons trouver un moyen d'arrêter ce qui est en train de se produire là-bas, sans perdre davantage de temps.

La Ministre rwandaise des affaires étrangères, Mme Louise Mushikiwabo, a déclaré samedi à Nairobi : « Il faut en finir avec cette idée que des gens doivent mourir lorsque nous voulons le pouvoir. Ne faisons plus l'amalgame entre citoyens et querelles de pouvoir ». Nous pensons que le Gouvernement sud-soudanais

a la responsabilité première de protéger les civils des atrocités de masse. Mais cette responsabilité revient à l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition dans les zones dont elle a le contrôle.

Pourquoi les innocents, hommes, femmes et enfants, sont-ils toujours ceux qui payent lorsque les politiciens se battent pour le pouvoir? Pourquoi? Soyons clairs : les dirigeants doivent être tenus responsables de toutes les atrocités commises par ceux qui sont sous leurs ordres. C'est en fait ce qui s'appelle la responsabilité des supérieurs hiérarchiques. J'invite instamment les dirigeants sud-soudanais à penser à l'avenir de leur pays après la crise. Les choix et les possibilités de régler la crise qui s'offrent à eux aujourd'hui pourraient ne pas se représenter à l'avenir.

Nous nous félicitons de la reprise des négociations entre les parties, cette semaine à Addis-Abeba, et je voudrais mettre en avant trois éléments clefs qui, de l'avis du Rwanda, contribueront à améliorer la situation actuelle au Soudan du Sud, à condition qu'ils soient considérés comme des priorités.

Premièrement, les parties doivent cesser immédiatement les hostilités et arrêter les massacres de civils innocents. On épargnera ainsi une crise humanitaire aux milliers de personnes déplacées, en particulier à l'approche de la prochaine saison des pluies, qui ne peut qu'aggraver la situation. Les parties ont signé un cessez-le-feu, mais malheureusement n'ont pas tenus leurs engagements. Cette fois, la communauté internationale doit employer tous les moyens requis pour convaincre les parties d'arrêter les combats, si elles se montrent incapables de le faire d'elles-mêmes, bien sûr. Les parties doivent garantir le plein respect de l'accord de cessation des hostilités. Je les enjoins toutes deux de coopérer pleinement avec le mécanisme de surveillance et de vérification de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Il faut aussi d'urgence que l'ONU et l'IGAD conviennent, le plus rapidement possible, de l'appui à fournir au mécanisme, qui prévoit le déploiement d'une force de protection et de dissuasion, pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat. Nous voulons que les deux parties aient la même interprétation du mécanisme.

Deuxièmement, la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, a l'obligation de faire en sorte que tous les auteurs d'atrocités au Soudan du Sud soient traduits en justice. À cet égard, nous encourageons le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et la commission d'enquête de l'Union africaine sur le Soudan du Sud à accélérer leurs enquêtes afin que les auteurs rendent des comptes. Dans l'intervalle, le fait que tant le Président Salva Kiir que l'ancien Vice-Président Riek Machar se soient engagés à enquêter sur les atteintes aux droits de l'homme commises par leurs combattants respectifs, notamment les massacres à caractère ethnique commis à Djouba en décembre et les récentes atrocités perpétrées à Bentiu et à Bor, est un élément très encourageant qui doit se traduire en actes concrets.

Troisièmement, en ce qui concerne les efforts de médiation de l'IGAD actuellement en cours à Addis-Abeba, les parties doivent faire passer l'intérêt national avant leurs propres intérêts et engager un dialogue constructif en vue de trouver une solution politique durable. Dans ce contexte, le Rwanda se félicite de la décision du Président Kiir de libérer les quatre dernières personnes qui avaient été arrêtées au lendemain du déclenchement de la crise en décembre, et d'abandonner les charges à leur encontre. Cette initiative va contribuer à améliorer le climat des négociations, et il faut aussi saluer le fait que le Président Kiir se soit récemment dit prêt à avoir des pourparlers directs avec M. Machar. En outre, nous pensons que l'initiative de dialogue interne au sein du Mouvement populaire de libération du Soudan, lancée récemment à Addis-Abeba, pourrait être un autre moyen important de recenser les lignes de fracture du processus politique sud-soudanais et ainsi mener à l'adoption des réformes politiques qui s'imposent. Nous saisissons cette occasion pour féliciter l'IGAD de sa détermination à trouver une solution à la crise et attendons avec intérêt le sommet qu'elle tiendra prochainement sur la crise au Soudan du Sud.

Nous continuons de demander à la MINUSS d'assurer une protection accrue aux civils. Le Secrétariat doit pour cela accélérer le plein déploiement des contingents supplémentaires autorisés par la résolution 2132 (2013), grâce à la coopération entre missions. C'est primordial pour accroître la capacité de protection de la Mission. À cet égard, nous invitons instamment toutes les parties prenantes, en particulier les donateurs, à appuyer la Mission sur le terrain et à fournir les moyens aériens nécessaires pour permettre le transport et le déploiement rapides des effectifs militaires et de police requis. En outre, il importe également que le Gouvernement sud-soudanais améliore ses relations avec la MINUSS et considère cette dernière comme un partenaire dans le rétablissement de la paix.

Pour terminer, j'en appelle à chacun pour qu'il assume ses responsabilités dans le règlement de cette crise au Soudan du Sud. Les parties M/APLS belligérantes doivent mettre fin à la guerre et au massacre de civils et engager un véritable dialogue. L'IGAD et les pays de la région doivent s'employer à aider les parties à trouver une solution au conflit, et l'ONU doit efficacement protéger les civils, veiller à la fin des hostilités et des massacres et s'assurer que les auteurs des massacres de Bentiu et d'ailleurs au Soudan du Sud répondent de leurs crimes.

J'attends également avec intérêt de voir la proposition de projet de résolution des États-Unis et de travailler avec tous sur ce texte.

M. Araud (France) : Je remercie la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, et le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, de leurs exposés.

Le cri d'alarme que la Haut-Commissaire aux droits de l'homme a lancé ne peut laisser le Conseil indifférent. La situation au Soudan du Sud est d'une extrême gravité. Le pays est devenu une zone de non-droit; les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire se multiplient : attaques délibérées contre les civils, violences sexuelles à grande échelle, recrutement d'enfants soldats. Un cycle de représailles s'est enclenché, alimenté par les appels publics à la violence et à la haine. La radio multiplie cet engrenage infernal en lançant des appels à violer des femmes de la communauté opposée. Nous avons affaire à une dangereuse dérive communautaire du conflit, instrumentalisée par les deux parties.

La situation humanitaire est tout aussi préoccupante. Le nombre de déplacés et de réfugiés augmente de jour en jour. Près de 5 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire. La situation dans les camps de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui abritent toujours près de 80 000 civils, est particulièrement dégradée. La saison des pluies va encore aggraver cette situation, avec un risque de famine.

Les deux parties sont responsables de cette situation tragique et de la gravité des atteintes aux populations civiles. Les massacres de Bentiu et Bor l'ont encore démontré : le monopole de la violence et des atrocités n'appartient à personne. Nous soutenons les efforts de médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) mais force est de reconnaître qu'aujourd'hui le processus politique est à l'arrêt : alors qu'un cessez-le-feu a été signé le 23 janvier, les parties refusent toujours de s'engager dans des pourparlers de paix et n'agissent qu'en fonction des gains territoriaux, en particulier dans les zones pétrolifères.

Le Gouvernement du Soudan du Sud comme les forces d'opposition doivent cesser toute incitation à la haine et les attaques formulées contre le personnel des Nations Unies. La reprise des pourparlers d'Addis-Abeba le 28 avril dernier est un signe encourageant. Nous appelons, comme l'IGAD, à ce que MM. Salva Kiir et Riek Machar se voient en face-à-face pour mettre fin au cycle des massacres et décider d'une trêve d'un mois, essentielle pour que les Sud-Soudanais puissent ensemencer leurs champs.

Si les autorités ont la responsabilité première de protéger leur population, la communauté internationale doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des populations menacées. Le Conseil ne peut pas rester indifférent à la situation dans ce pays. C'est pourquoi la France est favorable à une révision rapide du mandat de la MINUSS. Tous ses moyens doivent être mis au service de la protection renforcée des civils et du respect des droits de l'homme, ainsi que du libre accès de l'aide humanitaire. Les obstacles à l'action et aux déplacements des personnels des Nations Unies et des acteurs humanitaires sont à cet égard totalement inacceptables.

Constatant l'absence de volonté politique de parvenir à un accord de paix, nous pensons aussi que le Conseil de sécurité doit envisager la mise en place d'un régime de sanctions contre les individus qui s'opposent au processus politique. Pour répondre aux interrogations légitimes qu'a présentées la délégation de la Fédération de Russie, ce régime pourrait, dans un premier temps, ne pas comporter de noms, mais simplement être utilisé comme un moyen de pression sur les deux parties.

Le règne de l'impunité au Soudan du Sud ne peut plus durer. Des enquêtes indépendantes et impartiales doivent être menées immédiatement. Les coupables doivent être jugés et condamnés, quelle que soit leur appartenance politique. La commission d'enquête de l'Union africaine doit rassembler les éléments de preuve des crimes commis. Les attaques, notamment contre les bases des Nations Unies, constituent des crimes de guerre. Compte tenu de l'exceptionnelle gravité et de l'échelle des crimes, et dans le cadre d'un dialogue

avec l'IGAD et l'Union africaine, il nous faut également envisager une saisine de la Cour pénale internationale.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je voudrais remercier la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Navanethem Pillay, et le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, des précieuses informations qu'ils nous ont fournies dans leurs exposés. Nous aimerions également adresser nos remerciements et nos félicitations à l'ensemble du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) ainsi qu'aux autres entités internationales pour le travail qu'ils réalisent dans des circonstances extrêmement difficiles au Soudan du Sud.

Nous tenons à exprimer notre vive préoccupation face à la dégradation de la situation au Soudan du Sud, aux massacres qui se poursuivent et aux graves violations du droit humanitaire commises par les deux parties au conflit. Nous soulignons également la nécessité de mettre un terme immédiat à l'incitation mutuelle à la violence, qui contribue à propager la haine et favoriser les divisions ethniques et tribales au sein de la société sud-soudanaise. Nous aimerions également souligner les points suivants.

Premièrement, il est clair que, plusieurs mois après l'éclatement de la crise au Soudan du Sud, et malgré l'action constante du Conseil, les efforts inlassables de la communauté internationale pour endiguer la crise et mettre fin aux souffrances de la population et les efforts déployés par les parties africaines pour traduire l'accord sur la cessation des hostilités en base de travail sur laquelle avancer, nous sommes encore loin de la stabilité durable, du dialogue politique et de la réconciliation nationale que nous appelons tous de nos voeux.

Une solution au Soudan du Sud est directement liée au respect par les deux parties des engagements et des promesses souscrits au titre de l'accord sur la cessation des hostilités. Cela présuppose, de la part des dirigeants sur place, la volonté, ainsi que la capacité et l'engagement de mettre en œuvre cet accord sur le terrain.

Toutefois il est apparu clairement que, en dépit des engagements souscrits par les dirigeants des deux parties auprès de la communauté internationale dans le cadre des rencontres bilatérales, la situation sur le terrain s'est encore dégradée. Cela jette à son tour le doute sur la crédibilité de ces parties lorsqu'elles traitent avec la communauté internationale.

Nous avons déjà souligné la nécessité de déterminer quelles zones sont les plus vulnérables aux violations ainsi que de déployer des efforts de protection des civils. Nous tenons une fois de plus à insister sur l'importance de mesures préventives visant à éviter que ne se reproduisent les événements survenus récemment à Bentiu et Bor. Il importe également de tenir compte de la répartition des groupements de population les plus vulnérables aux violations au moment du déploiement de nouvelles forces.

En conclusion, nous tenons à redire que le Gouvernement sud-soudanais et l'opposition se doivent d'assumer leurs responsabilités en faisant le nécessaire pour que les auteurs de violations et de crimes soient traduits en justice. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent exercer des pressions sur les deux parties à cette fin et envisager les mesures pouvant être prises en vue de traduire les criminels en justice, y compris une éventuelle saisine de la Cour pénale internationale. Nous aimerions réitérer à cet égard ce qu'ont déclaré Mme Pillay et M. Dieng, à savoir qu'il ne saurait y avoir de paix sans justice. Par conséquent, des efforts doivent être faits pour changer la culture d'impunité qui prévaut au Soudan du Sud et le Conseil de sécurité doit concentrer ses efforts en ce sens.

Mme Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information. Je tiens également à remercier la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Navanethem Pillay, et le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, pour leurs exposés détaillés.

Le mois dernier, nous commémorions le vingtième anniversaire du génocide rwandais (voir S/PV.7155). En adoptant la résolution 2150 (2014), nous avons de nouveau pris l'engagement de prévenir et de combattre le génocide et les autres crimes graves contre l'humanité. Nous avons également réaffirmé le principe de responsabilité de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Pourtant, trois ans après l'indépendance du Soudan du Sud, les informations parvenant de ce pays se lisent comme des recueils de barbarie, tous les acteurs – forces gouvernementales, opposition et milices – commettant des atrocités révoltantes. L'incitation, les meurtres ciblés, les viols et les actes de torture sont les ingrédients caractéristiques menant à une situation de génocide. Même des endroits censés être considérés comme des abris sûrs, tels les

lieux de culte, les hôpitaux et les camps des Nations Unies, ont été violemment attaqués. Les attaques ignobles à Bor contre le complexe des Nations Unies et le massacre de civils dans des mosquées et des églises à Bentiu doivent être condamnées dans les termes les plus énergiques par le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale.

Un fait mentionné par la Haut-Commissaire est également inquiétant : la période des semis sera probablement perdue, et jusqu'à 7 millions de personnes devront bientôt subir une terrible famine. Et de penser que les deux dirigeants rivaux et leurs partisans préféreraient poursuivre leur rivalité sanglante plutôt que d'accorder un mois de calme pour que les gens puissent planter leurs cultures, afin de les mettre à l'abri de l'horreur qu'est le fait de mourir de faim. Il est certainement très difficile de se trouver face à de tels faits.

Nous relevons de la déclaration faite plus tôt aujourd'hui par le Président Salvaa Kiir qu'il est prêt à rencontrer Riek Machar en tête à tête. Nous n'avons pas entendu M. Machar rejeter cela, et nous partons du principe qu'il est également prêt à le faire. Il est absolument essentiel que les deux dirigeants renoncent à toute violence et la dénoncent et appellent leurs forces et partisans à déposer les armes, à cesser de prendre des civils pour cible et à s'engager dans la voix d'un véritable dialogue et de la réconciliation. Le Gouvernement et l'opposition armée doivent tous deux coopérer en vue de mener des enquêtes sur les crimes terribles qui ont été commis. Les auteurs doivent être arrêtés et poursuivis en justice dans le plein respect des normes internationalement reconnues en matière de respect de la légalité. L'application du principe de responsabilité est impérative. S'il n'est pas mis fin à l'impunité, la violence et les atrocités continueront.

Le Conseil doit veiller à ce que les enquêtes en cours et à venir déterminent dans quelle mesure les dirigeants politiques et militaires savaient ou auraient dû savoir ce qui se passait, et n'ont pas pris toutes les mesures nécessaires et acceptables pour prévenir les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qu'ils ont commis ou que leurs subordonnés sous leur contrôle et autorité actifs ont commis. Nous saluons les efforts de la commission d'enquête de l'Union africaine et l'appelons à continuer de recueillir des preuves de toutes les atrocités commises par les deux parties. Nous attendons avec intérêt le rapport de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les violations et atteintes sur le terrain. Comme certains orateurs l'ont déjà dit, la participation active du Conseil des droits de l'homme est également essentielle.

Il est temps que les dirigeants des parties belligérantes fassent primer les intérêts de leur pays et de leur peuple sur les leurs. Nous avons aujourd'hui une toute petite lueur d'espoir avec l'annonce du Président Kiir, et nous exhortons les dirigeants à saisir cette occasion qui ne s'offrira pas longtemps. Les dirigeants politiques doivent traduire leurs paroles par des actes et doivent faire cesser les violences. Pour sa part, le Conseil de sécurité doit faire en sorte que, si cela ne se fait pas, nous emploierons tous les outils à notre disposition pour envoyer un message clair et fort : les crimes de guerre, les crimes de violence sexuelle et les atrocités ne seront plus tolérées. Je suis consciente des divergences de vues sur le recours aux sanctions, mais ma délégation considère que, si rien d'autre ne fonctionne, la menace de sanctions ciblées est un instrument utile et doit être rendue réelle et imminente si nous voulons que les parties au conflit changent d'attitude. La saisine de la Cour pénale internationale doit également faire partie des sujets de discussion.

La dissuasion sur le terrain doit être renforcée. Nous envisageons de modifier le mandat de la MINUSS à cet effet. Le déploiement d'une force spéciale régionale pour protéger les observateurs de cessez-le-feu et dissuader les forces gouvernementales et les forces rebelles de mener des assauts doit progresser à plein régime. Nous tenons à remercier la MINUSS et le Représentant spécial, M. Johnson, de ne ménager aucun effort dans des conditions extrêmement difficiles.

Nous regrettons que des difficultés continuent de miner les relations entre le Gouvernement sud-soudanais et la MINUSS. Le Gouvernement doit cesser de harceler la Mission des Nations Unies et son personnel et faire clairement savoir à l'opinion qu'il apprécie le rôle vital de la MINUSS et qu'il est pleinement déterminé à coopérer et à assurer la sûreté et la sécurité de son personnel, et à mettre un terme à toutes les violations de l'accord sur le statut des forces. Il est absolument inacceptable qu'une mission des Nations Unies, réalisant des activités essentielles dans des conditions extrêmes au péril de la vie des soldats de la paix et appuyée par la communauté internationale, soient attaquée ou malmenée de quelque manière que ce soit. Compte tenu du nombre croissant de crises dans le monde, les soldats de la paix et les financements connexes sont de plus en plus demandés. Ailleurs, les innombrables victimes de violences seraient

heureuses que ces soldats de la paix les protègent, et je pense que le Gouvernement sud-soudanais doit garder cela à l'esprit. Leur travail est indispensable.

Enfin, nous appelons nos dirigeants « dirigeants » non seulement parce que c'est le seul terme dont nous disposons, mais aussi parce que nous attendons d'eux qu'ils jouent un véritable rôle de direction. Si, à l'avenir, le Président Salva Kiir et Riek Machar veulent être considérés comme des dirigeants par leur propre pays, le moment est venu qu'ils le montrent, qu'ils donnent une importance accrue à ce rôle de direction et s'assurent que le risque de détruire l'indépendance obtenue de si haute lutte il y a quelques années seulement ne devienne pas une effroyable réalité.

M. Barros(Chili) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Navanethem Pillay, et le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, pour les informations qu'ils nous ont fournies. Nous apprécions tout particulièrement leur visite conjointe au Soudan du Sud.

Le Chili a indiqué que l'obligation de rendre des comptes pour les violations des droits de l'homme doit être une des priorités du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous observons ce qui pourrait être le début d'une catastrophe humanitaire et des signes sérieux nous amènent à penser qu'un génocide et des crimes contre l'humanité sont en train de prendre forme au Soudan du Sud. S'il ne fait aucun doute que chaque État assume la responsabilité de protéger sa population contre les violations massives et généralisées des droits de l'homme, la communauté internationale est appelée à appuyer les États quand ces États, de manière volontaire ou en raison d'une incapacité manifeste, ne s'acquittent pas de cette obligation, conformément à la notion de responsabilité de protéger, consacrée par le Document final du Sommet mondial de 2005.

Le Conseil doit agir vite. La prévention est possible et nous devons utiliser tous les mécanismes d'alerte rapide permettant d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines tout en encourageant le dialogue entre les parties. Nous ne pouvons rester indifférents aux informations fournies par Mme Pillay le 30 avril et par l'UNICEF au sujet de la mort d'enfants suite à des attaques aveugles contre la population civile, dont un grand nombre sont déplacés à l'intérieur du pays; du recrutement de plus de 9 000 enfants par les forces armées des deux parties, qui constitue un crime de guerre au titre du Statut de Rome; de la saisie de 32 écoles par des groupes armés et des attaques menées contre plus d'une vingtaine de cliniques et centres de santé; et les violences sexuelles commises contre des filles et des femmes.

Nous considérons que tous ces faits et les faits antérieurs dont le Conseil a pris connaissance relatifs aux violations des droits de l'homme et autres atrocités commises au Soudan du Sud, y compris les rapports de la MINUSS depuis que le conflit a éclaté en décembre, sont suffisants pour que nous entamions des discussions poussées sur la mise en place de sanctions ciblées contre les éventuels responsables. Nous espérons que la commission d'enquête de l'Union africaine pourra soumettre son rapport sous peu. Nous sommes convaincus qu'il existe une bonne coordination avec la MINUSS afin d'éviter la perte de dossiers ou de preuves qui rendra plus difficile ensuite l'assignation des responsabilités.

Nous apprécions le courage de Mme Johnson et du personnel de la MINUSS et leur détermination à protéger les personnes déplacées et à poursuivre les enquêtes sur les violations des droits de l'homme en dépit de la violence ambiante et des attaques et des menaces constantes. De même que la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, nous tenons à exprimer notre reconnaissance au personnel de maintien de la paix de l'Inde dont les actions ont permis de protéger de nombreux civils au cours de cette crise.

Le Conseil et les autres organismes du système des Nations Unies doivent redoubler d'efforts pour éviter une catastrophe au Soudan du Sud qui entraînerait la désintégration du dernier en date des États Membres de l'Organisation. Nous croyons qu'il est temps pour le Conseil d'envisager de renvoyer les dossiers qu'il détient sur le Soudan du Sud à la Cour pénale internationale afin de démontrer que nous pouvons prendre des mesures concrètes qui renforcent celles que l'ONU entreprend déjà pour protéger les civils.

Mme Perceval (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également Mme Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que M. Adama Dieng, Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, pour leurs exposés sur une mission nécessaire qui s'est acquittée d'une fonction essentielle : faire savoir que l'impunité ne peut être et ne sera pas tolérée.

Je crois qu'il est important que nous tenions une séance publique, non seulement parce que ce que nous pourrons dire et faire aujourd'hui pourrait faciliter la cessation des hostilités et les attaques contre la population civile, mais aussi parce que l'Argentine croit que, au nom de la transparence et de l'obligation redditionnelle, c'est ainsi que les choses doivent se faire, conformément au principe général établi dans l'article 48 du règlement provisoire du Conseil.

Je tiens à réitérer notre appui au travail et aux efforts de nos Casques bleus au sein de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ce qui, sans aucun doute, a permis d'éviter de nombreux morts. Je tiens également à souligner la responsabilité et les efforts déployés par l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales pour tenter d'arrêter cette crise et de soulager toutes ces souffrances.

L'Argentine condamne également dans les termes les plus vifs les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par les deux parties au conflit au Soudan du Sud ces derniers mois. Nous apprécions le fait que, lors de leur visite, Mme Pillay et M. Dieng aient averti les dirigeants du pays que les enquêtes en cours ou à venir examineront inévitablement leurs responsabilités dans les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis dans le pays. Nous jugeons également fondamental qu'ils leur aient rappelé leur responsabilité de protéger les civils et la nécessité de cesser au plus tôt les hostilités afin d'éviter que la situation ne continue de s'aggraver.

L'Argentine appuie le travail réalisé par la commission d'enquête de l'Union africaine, un travail nécessaire pour que les responsables d'atrocités soient traduits en justice. Nous croyons également que dans le cadre de ces enquêtes menées par l'Union africaine, la MINUSS ou le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, il est indispensable d'établir les responsabilités au niveau le plus haut, car il ne suffit pas seulement de punir les exécutants de ces actions aberrantes, mais d'établir les responsabilités dans toute la chaîne de commandement. Il faut mettre fin à l'impunité afin que cessent les violations massives des droits de l'homme, mais il faut également parvenir à un accord politique.

À ce propos, rares sont les nouvelles encourageantes qui nous parviennent du Soudan du Sud. Nous notons la libération des quatre dernières des 11 personnes accusées d'avoir fomenté un coup d'État, les progrès réalisés par la commission d'enquête de l'Union africaine, et le fait qu'existe toujours l'espoir que les parties négocient véritablement une cessation des hostilités comme elles se sont déclarées prêtes à le faire. Mais qu'elles le fassent! Car les victimes ne sont pas invisibles. Qu'elles le fassent! Car la mort parle. Les assassinats de civils, de garçons et de filles, de femmes et de personnes âgées en raison de leur appartenance ethnique et de la couleur de leur peau; le viol de femmes aux fins de détruire leur dignité et dans un esprit de vengeance; le recrutement de milliers d'enfants que l'on mène à la mort au lieu de les accompagner dans une vie de liberté et à l'abri de la peur; la destruction d'hôpitaux pour déclencher des épidémies : l'occupation d'écoles en vue d'alimenter l'ignorance; la destruction de villages entiers pour s'emparer du pétrole; les appels à la haine qui empêchent les communautés d'apprendre le respect des différences et d'aimer la paix; ces crimes ne sont pas invisibles, car la mort parle, à Bor et à Bentiu, partout, et, nous l'entendons.

C'est pourquoi nous aussi devons faire montre de la plus grande responsabilité. Nous ne pouvons pas simplement déplorer et condamner les actes odieux et les famines. L'Argentine est d'avis que le Conseil doit continuer à appuyer, prendre ou envisager au plus tôt les mesures suivantes.

Premièrement, l'Argentine est convaincue que le plus important aujourd'hui est d'accorder toute la protection nécessaire aux dizaines de milliers de personnes qui ont cherché refuge auprès de la MINUSS. Il faut prendre d'urgence une décision relativement à la demande faite par le Secrétaire général d'augmenter les effectifs de la MINUSS et veiller, en cas d'approbation, à son application effective.

Deuxièmement, nous devons définir l'appui que l'ONU accordera au déploiement de la force régionale décidé par les chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Troisièmement, nous espérons que l'engagement pris d'assurer aux victimes justice et réparations au niveau national au Soudan du Sud ne soit pas une promesse vide de sens. Nous avons bon espoir que cette promesse ne sera pas vaine, mais nous tenons à rappeler le rôle de la Cour pénale internationale lorsqu'un pays ne peut ou ne veut rendre la justice. C'est un mécanisme que l'Argentine appuie et défend.

Quatrièmement, nous condamnons encore une fois les actions du Gouvernement sud-soudanais et

des forces loyalistes vis-à-vis de la MINUSS et de l'assistance humanitaire. L'Argentine croit que les activités de la MINUSS doivent porter uniquement sur les questions relatives à la protection des civils, aux droits de l'homme et à l'assistance humanitaire. Nous ne croyons pas qu'il y ait la place d'allouer des ressources à d'autres types de tâches.

Je voudrais, pour terminer, réitérer notre préoccupation face aux conséquences régionales potentielles de ce conflit, notamment la présence de troupes étrangères dans le pays. Je voudrais me faire l'écho de la question posée par Mme Pillay à la conférence de presse du 30 avril : « Jusqu'à quel point la situation doit-elle s'aggraver pour que ceux qui sont en mesure de mettre fin à ce conflit, notamment le Président Kiir et M. Machar, décident de le faire? »

Mme Lucas (Luxembourg) : Je remercie la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, et le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, pour leurs propos poignants qui illustrent à la fois la gravité de la situation au Soudan du Sud et la volonté des Nations Unies de mettre en œuvre l'initiative du Secrétaire général « Les droits avant tout! » (Rights Up Front!) qui place la lutte contre les violations des droits de l'homme en première ligne afin de prévenir des atrocités de masse.

Le Luxembourg condamne dans les termes les plus fermes les attaques qui ont fait des centaines de victimes civiles, parmi elles nombre de femmes et d'enfants, à Bentiu et à Bor. Ces attaques sont les exemples les plus récents des graves violations et atrocités commises contre les civils, souvent sur une base ethnique, qui ont été attribuées aux deux camps depuis le début du conflit le 15 décembre dernier. Les exactions contre les populations civiles ont probablement fait des milliers de morts. Elles ont déplacé plus d'un million de personnes.

Les dirigeants sud-soudanais qui s'opposent doivent enfin prendre leurs responsabilités et mettre fin au carnage. Il est inacceptable que les forces gouvernementales et les forces de l'opposition continuent de violer l'accord de cessation des hostilités du 23 janvier, et que les parties s'obstinent à refuser de s'engager dans des négociations politiques. Nous continuons de soutenir pleinement la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et nous voulons saisir cette occasion pour lancer un appel pressant aux parties pour qu'elles commencent à aborder de bonne foi, sans plus tarder, les questions de fond. Alors que la situation humanitaire ne cesse de se détériorer, chaque jour de perdu à la table des négociations renforce le risque de famine pour la population sud-soudanaise.

Nous condamnons avec force les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire qui continuent d'être commises en toute impunité au Soudan du Sud. Le tableau qui a été dressé cet après-midi par Mme Pillay et M. Dieng est effrayant. Le Président Salva Kiir et l'ancien Vice-Président Riek Machar ont une lourde responsabilité. Ils doivent impérativement et publiquement rejeter toutes les attaques dirigées contre des civils, et s'engager à ce que ceux qui ordonnent ces attaques ou les exécutent soient amenés à rendre compte de leurs actes. La lutte contre l'impunité est une priorité pour nous. Les auteurs des graves violations, y compris les responsables qui auraient ordonné, incité, encouragé ou toléré ces violations et exactions, doivent comprendre que la communauté internationale les regarde, que leurs crimes ne passeront pas inaperçus et qu'ils devront en répondre.

À cet égard, nous saluons la publication lundi prochain du rapport final de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les violations des droits de l'homme. Nous nous félicitons également du lancement de la Commission d'enquête de l'Union africaine, conduite par l'ancien Président du Nigéria, Olusegun Obasanjo, qui vient d'effectuer sa première mission au Soudan du Sud.

Ce rapport des Nations Unies et le travail d'enquête de l'Union africaine sont importants, mais il faut aller plus loin. Nul doute que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis. Dans ce contexte, pour lutter contre l'impunité et prévenir de nouvelles atrocités, nous estimons que le Conseil doit envisager sérieusement une saisine de la Cour pénale internationale.

Plus généralement, le Conseil de sécurité doit considérer tous les moyens qui sont à sa disposition, y compris la mise en place d'un régime de sanctions, pour ramener les parties à la raison, les amener à arrêter les hostilités et éviter une escalade de la situation aux conséquences incalculables. L'adoption de sanctions ciblées contre ceux qui ont commis des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qui violent l'accord de cessation des hostilités et qui font obstacle à l'avancement des pourparlers de paix doit être envisagée.

Nous saluons le travail important accompli par la MINUSS pour protéger les civils, en particulier les civils réfugiés dans ses bases, dans des conditions extrêmement difficiles. Nous condamnons les restrictions qui continuent de peser sur la MINUSS, le harcèlement de son personnel et les violations persistantes de l'accord sur le statut des forces. Le Conseil de sécurité devra revoir le mandat de la Mission pour mettre l'accent sur trois priorités : la protection des civils, la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire et la surveillance des droits de l'homme. Il est par ailleurs impératif de renforcer la Mission, en y intégrant, selon des modalités à convenir, la force proposée par l'IGAD.

Le Luxembourg condamne avec la plus grande fermeté le recrutement et l'utilisation d'enfants, les meurtres et mutilations d'enfants, les violences sexuelles, les attaques contre les écoles et hôpitaux et l'utilisation d'écoles par toutes les parties au conflit. Nous tenons à rappeler aux parties qu'elles se sont engagées dans l'accord de cessation des hostilités à ne pas recruter ni utiliser d'enfants. Les derniers chiffres de l'UNICEF, selon lesquels plus de 9 000 enfants ont été recrutés et utilisés par les parties au conflit sont tout simplement révoltants. Nous rappelons dans ce contexte que le Gouvernement sud-soudanais a signé, le 13 mars 2012, un plan d'action pour faire cesser et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants. Toute violation de ce plan d'action est une violation des obligations auxquelles le Gouvernement a souscrit.

Face à l'envergure des violations commises, et en application des résolutions du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés, la MINUSS doit renforcer la surveillance et la communication des informations sur les violations et sévices commis sur la personne des enfants. Et la Mission doit disposer de ressources adéquates pour ce faire. Nous encourageons également la Commission mise en place par l'Union africaine à enquêter sur ces violations et sévices.

Pour conclure, je voudrais assurer Mme Pillay et M. Dieng que nous avons entendu leur appel. Le Conseil devra agir fermement pour éloigner le spectre de violences encore plus graves qui risquent d'échapper à tout contrôle. Il est de notre responsabilité collective d'agir, afin de prévenir – 20 ans plus tard – un nouveau génocide sur le continent africain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République de Corée.

Je remercie la Haut-Commissaire, Mme Navi Pillay, et le Conseiller spécial, M. Adama Dieng, de leurs exposés. Nous pensons que le Conseil a repris largement à son compte leur appel pressant à l'attention et à l'action. Les tueries ciblées à caractère ethnique commises au Soudan du Sud sont inacceptables et doivent cesser. Il y a seulement une quinzaine de jours, le Conseil de sécurité a organisé un débat public à l'occasion du vingtième anniversaire du génocide rwandais et a réaffirmé que de tels événements ne devaient plus jamais se reproduire (voir S/PV.7155).

L'utilisation de la radio pour inciter aux violences ethniques n'est pas sans rappeler le prélude à cette catastrophe, ce qui donne une nouvelle et dangereuse dimension à la crise. Nous appelons aussi bien le Président Salva Kiir que M. Riek Machar à exprimer publiquement leur ferme opposition à toute attaque à l'encontre des civils ainsi que leur engagement à veiller à ce que les auteurs de telles attaques répondent de leurs actes. Tous les dirigeants politiques et tribaux au Soudan du Sud doivent exprimer publiquement leur opposition à la violence et prendre des mesures responsables en conséquence. Nous attendons avec intérêt le rapport final de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur les violations des droits de l'homme.

Vu le début de la saison des pluies, nous sommes vivement préoccupés par la situation précaire de plus d'un million de personnes déplacées. Les sites de protection des civils de la MINUSS sont déjà surpeuplés et d'ailleurs, ils n'ont pas été conçus pour cette énorme tâche d'assurer la protection d'un nombre aussi élevé de civils. Il convient de formuler une stratégie globale pour la protection des civils afin de tirer le meilleur parti des capacités de la MINUSS. Nous encourageons également l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à intensifier ses efforts de médiation.

L'intensification des combats dans les champs pétrolifères risque de déclencher une escalade du conflit au niveau régional. L'ONU et de l'IGAD doivent mettre rapidement au point les modalités de fonctionnement du mécanisme de surveillance et de vérification au titre de l'accord de cessation des hostilités. Seule une solution politique peut permettre de normaliser la situation. Le Conseil doit être prêt à prendre des mesures supplémentaires pour décourager les saboteurs et accélérer le retour à la stabilité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Deng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de sécurité de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole au Conseil au sujet de questions capitales concernant mon pays. Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole au Conseil sous la présidence de la République de Corée, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, et vous assurer de notre appui et de notre coopération. Je voudrais aussi féliciter votre prédécesseur du brio avec lequel elle a conduit les travaux du Conseil au cours du mois d'avril.

Ma délégation et moi-même avons écouté avec beaucoup d'intérêt les déclarations profondément émouvantes faites – et les préoccupations exprimées – cet après-midi par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navi Pillay, le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, mon successeur et jeune frère Adama Dieng, et les membres du Conseil de sécurité. Je voudrais remercier la Haut-Commissaire et le Conseiller spécial de s'être rendus dans mon pays et d'accorder à la crise actuelle un si haut degré de priorité. Je veux les assurer, ainsi que tous les membres du Conseil, que nous partageons vraiment leurs profondes préoccupations et sommes sincèrement sensibles à leur ferme détermination à mettre fin à la violence.

Comme je l'ai déjà indiqué au Conseil, il est certes triste d'entendre ces comptes rendus sur la dramatique situation qui règne dans mon pays, mais nous ne réagirons ni par la défensive ni par le déni. Nous reconnaissons que ces comptes rendus n'ont pour motivation que d'aider le Soudan du Sud à surmonter la crise, en coopération avec la communauté internationale. Voilà pourquoi nous n'avons jamais cessé de remercier le Conseil de sécurité en particulier, et la communauté internationale en général, de leurs engagement et appui indéfectibles.

Ceux qui croient en les idéaux des droits de l'homme et en la prévention du génocide et des atrocités qui y sont liées ne trouveront rien à redire aux appels et avertissements lancés par le la Haut-Commissaire aux droits de l'homme, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et les membres du Conseil. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, notre peuple a lutté des décennies durant contre la discrimination et les violations flagrantes des droits de l'homme. Nous avons lutté pour l'égalité et la dignité humaine, qui sont au fondement des droits de l'homme. Ce sont ces principes qui doivent nous guider dans l'édification de notre nation.

Certes, la tendance à l'équivalence morale peut servir, et c'est compréhensible, de tactique et même de stratégie pour amener les parties à dialoguer sur la base de la reconnaissance et du respect mutuels, mais elle risque de mettre sur le même pied les droits et les torts d'une façon qui rende trouble la situation sur le terrain. Il est bien évidemment indiscutable que c'est au Gouvernement qu'il incombe au premier chef de protéger ses citoyens sans discrimination basée sur l'origine ethnique ou autre et d'assumer ses responsabilités à cet égard. Toutefois, cela ne justifie pas de placer un Gouvernement démocratiquement sur même niveau moral, politique et juridique qu'un groupe rebelle qui recourt à la violence pour renverser le Gouvernement.

Le Président du Soudan du Sud, M. Salva Kiir, m'a dit aujourd'hui qu'il avait dit à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et au Conseiller spécial pour la prévention du génocide que s'ils avaient du temps à consacrer au pays, il leur donnerait un accès plein et sans entrave afin qu'ils puissent mesurer l'ampleur de la violence, se faire une meilleure idée de la situation et comprendre qui fait quoi. Le Président m'a parlé aussi des discussions constructives qu'il a eues avec le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, à qui il a fait part de sa volonté de rencontrer le chef rebelle Riek Machar afin de mettre rapidement fin à la guerre.

Nous savons que si les gens prennent les armes pour tuer et se faire tuer, c'est qu'ils le font pour certaines raisons ou pour régler quelques griefs. C'est pourquoi notre gouvernement, en particulier le Président Kiir, a réaffirmé à plusieurs reprises sa détermination à dialoguer avec les rebelles pour mettre rapidement fin à la violence et favoriser la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

S'agissant des points spécifiques soulevés par la Haut-Commissaire et le Conseiller spécial dans leurs exposés, l'allégation que les deux parties recrutent des enfants soldats est un exemple de l'équivalence morale qui obscurcit les faits, et de la nécessité de bien situer les responsabilités. Tout le monde sait que l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a cessé depuis 2003 de recruter et de déployer des enfants soldats. Ce fait a été reconnu par les institutions pertinentes des Nations Unies qui ont félicité le Soudan du Sud pour cela. Bien que les exigences de la guerre aient amené dernièrement l'Armée à procéder à des

recrutements, surtout avec les défections d'un grand nombre de soldats qui ont rejoint les rangs des rebelles, cela n'a pas entraîné le recrutement d'enfants soldats. Comme un membre éminent du Gouvernement me l'a dit récemment, notre problème c'est l'inverse, à savoir que notre armée est vieillissante. Contrairement au Gouvernement, l'armée rebelle est connue pour recruter et déployer des enfants soldats, son « Armée blanche » est en un exemple notoire.

Pour ce qui est de la question des violations des droits de l'homme en général, le Président Kiir les a condamnées sans équivoque et, en réaction aux derniers faits survenus, a mis sur pied une commission de haut niveau présidée par l'ancien Président de la Cour suprême afin d'enquêter sur les violations flagrantes des droits de l'homme et de traduire en justice les personnes responsables de ces actes. Lorsque la violence a éclaté à Djouba les 15 et 16 décembre, le Président est allé jusqu'à dire que quiconque ciblerait les membres de la communauté Nuer en son nom était contre lui. Le Gouvernement a aussi souhaité la bienvenue – et s'est engagé à appuyer – à la Commission d'enquête de l'Union africaine au Soudan du Sud, présidée par l'ancien Président du Nigéria, Olusegun Obasandjo, chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme résultant de la crise actuelle. Cela tranche nettement avec la situation des droits de l'homme chez les rebelles, où des atteintes massives et des massacres à caractère ethnique sont devenus une partie intégrante de leur stratégie de guerre, sans même un mot de condamnation de la part de leurs chefs.

Il est malheureux que l'incident très regrettable créé par l'attaque des jeunes contre le complexe des Nations Unies à Bor soit mise sur le même pied que les atrocités commises par l'armée rebelle à Bentiu et Malakal. L'indicent de Bor, que le Gouvernement a vigoureusement condamné, a été provoqué lorsque les jeunes ont entendu dire que les déplacés qui se trouvaient dans le complexe des Nations Unies étaient en train de célébrer la prise de Bentiu par les rebelles, qui venaient tout juste de détruire Bor et de massacrer ses habitants. Au départ, les jeunes entendaient seulement organiser un rassemblement pacifique et remettre à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud une lettre de protestation demandant que les personnes déplacées soient retirées de Bor où elles étaient désormais considérées par les jeunes comme une source de provocation.

Une manifestation pacifique a dérapé lorsque les Casques bleus ont tiré des coups de feu en l'air pour empêcher les jeunes d'entrer dans le camp, ce qui a été fait croire aux jeunes qu'il étaient attaqués, et les a poussés à pénétrer de force dans le camp. Je tiens à signaler que les autorités gouvernementales locales avaient informé la MINUSS de l'intention des jeunes de manifester et que l'ALPS et la MINUSS s'emploient ensemble à calmer la situation. Ce qui montre clairement que le Gouvernement considère la MINUSS comme un partenaire crucial au Soudan du Sud.

À Bentiu, les rebelles ont massacré des centaines de civils, notamment des personnes qui avaient cherché abri ou refuge dans les églises et les mosquées, et des patients qui recevaient des soins dans les hôpitaux, comme cela a été relevé aujourd'hui dans les exposés. Notre gouvernement l' a vigoureusement déploré et condamné.

Avant de conclure mes observations, je voudrais mettre en relief deux points que je juge capitaux pour monter une réaction constructive à la crise en cours dans notre pays.

Premièrement, nous sommes très reconnaissants à la communauté internationale de ses efforts à l'appui du processus de paix de l'Autorité intergouvernementale pour le développement/Union africaine. Nous insistons pour que la détermination au plus haut niveau à mettre fin encore plus rapidement à cette violence dévastatrice et insensée soit maintenue et en fait renforcée.

Deuxièmement, nous reconnaissons tous qu'après la longue guerre au Soudan, le Soudan du Sud a été affaibli et dispose d'une capacité très limitée d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité sur son territoire. Sa capacité de fournir des services sociaux et de susciter et soutenir un développement socioéconomique fort nécessaire est elle aussi sévèrement limitée. C'est en fait ce qui explique le soutien ambitieux et multiforme qui a donné naissance à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. La crise actuelle affaiblit encore davantage, et en fait diminue, la capacité limitée de l'État. Il est compréhensible que les Nations Unies doivent reconsidérer leurs priorités à la lumière de la crise, en particulier soutenir le processus de paix, protéger les civils, fournir une aide humanitaire et promouvoir le respect des droits de l'homme.

Mais le Soudan du Sud a aussi besoin d'un appui maintenant, plus encore qu'auparavant, en matière de renforcement des capacités. Le retrait de cet appui, que ce soit faute de ressources ou comme mesure punitive, ne peut qu'ajouter à la crise. Il faut que les Nations Unies envisagent de maintenir une solide composante

de renforcement des capacités, même si ce n'est pas par le canal de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. En outre, il faut mettre en place des mécanismes de renforcement de la confiance plus solides pour faciliter la coopération entre le Gouvernement sud-soudanais et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Mon gouvernement reste déterminé à travailler avec tous les organismes humanitaires pour nous aider à atténuer la pénible situation de notre peuple. Le Soudan du Sud a besoin de compréhension, de compassion et de soutien pour édifier une nation qui puisse assurer la paix, la sécurité. la stabilité et le développement à son peuple entier.

Permettez-moi de terminer par quelques observations sur la nature de notre quête de la paix. Bien que notre pays soit maintenant nettement divisé, nous croyons que notre culture est l'une de celles où les conflits peuvent être en fin de compte résolus en équilibrant la responsabilisation avec les convenances mutuelles, le pardon et la réconciliation. C'est parce qu'il est attaché à ces valeurs que le Président Kiir a accordé l'amnistie aux milices, composées principalement de Nuers, et les a intégrées dans l'armée, à tel point qu'elles ont fini par constituer la majorité des forces armées. Bien que la plus grande partie en ait maintenant rejoint la rébellion, le Président Kiir continue de faire appel à ces valeurs comme piliers de notre processus de paix et s'est déclaré prêt à prendre toute mesure qui accélérerait la marche vers la fin du conflit.

À cet égard, je tiens à signaler que le Président Kiir m'a accordé la permission de rencontrer les quatre détenus de Djouba et les sept qui ont été libérés et placés sous la protection du Gouvernement kényan. Tous sont opposés au recours à la violence pour renverser le Gouvernement, mais en faveur du dialogue pour répondre aux préoccupations des rebelles et autres groupes d'opposition afin de terminer la guerre et de restaurer la paix par la réconciliation nationale. Comme l'a déclaré le Président, l'une des raisons pour lesquelles les imputations visant les quatre détenus ont été finalement abandonnées est le désir de faciliter la marche vers la paix et la réconciliation nationale.

Je voudrais terminer en réaffirmant une fois de plus notre confiance en les Nations Unies et notre profonde gratitude pour leur compréhension et leur inébranlable appui à notre pays, en tant que nation unie qui aspire à être en paix avec elle-même et à promouvoir le développement et la prospérité pour son peuple entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur la liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuele de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 15